

BOURSES

Malgré une hausse, rien n'est encore gagné

Page C 7



CULTURE

Un OSQ interactif entre au musée

Page C 11

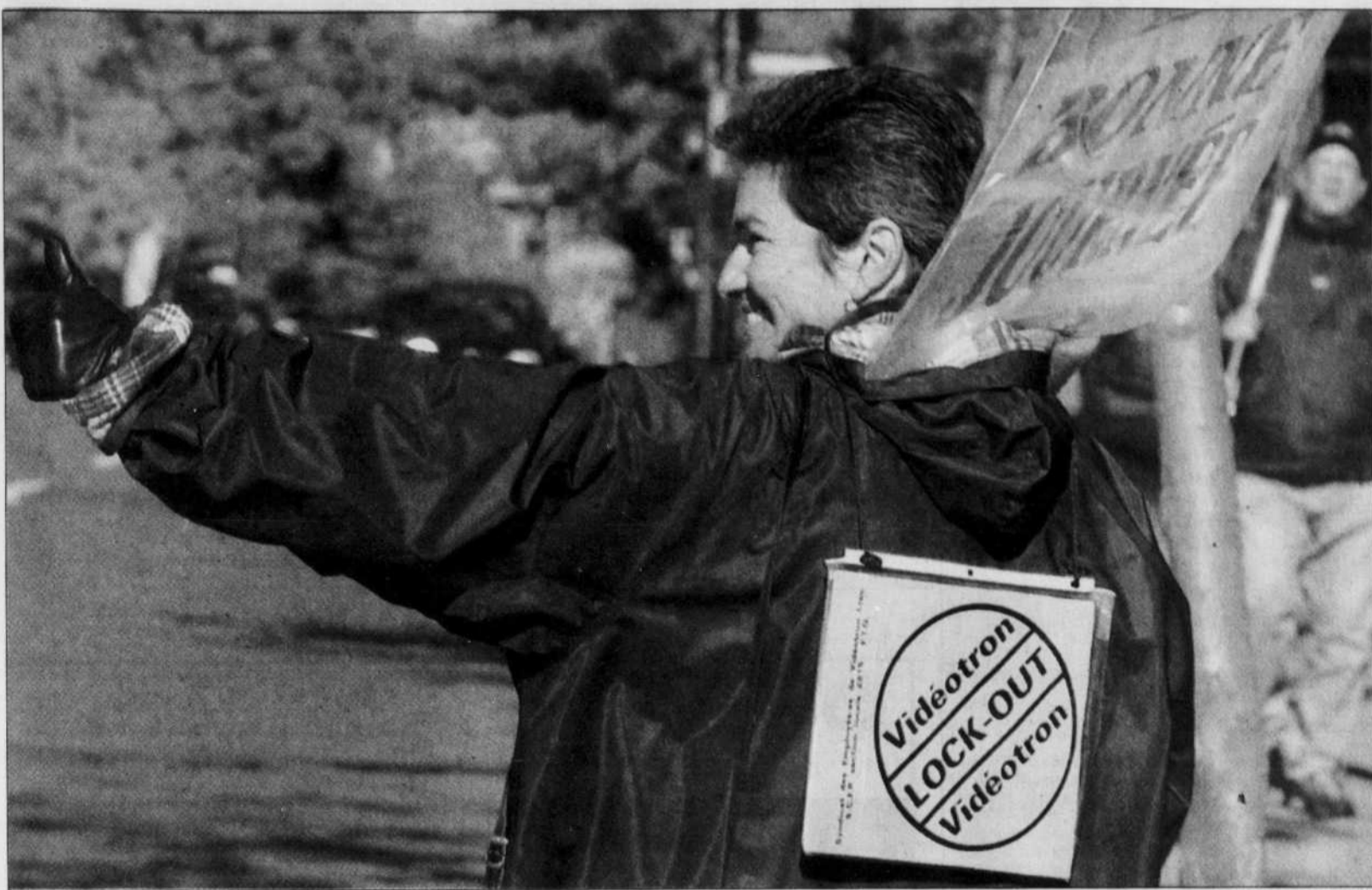
LE DEVOIR

ÉCONOMIE



Y YMCA
COURS DE LANGUES
• ANGLAIS • FRANÇAIS
• ESPAGNOL • ITALIEN
TESTS DE NIVEAUX :
TOUS LES MERCREDIS DE MIDI À 18 H
Centre-ville ☎ 849-8393 poste 709 ou 719
www.ymcamontreal.qc.ca/langues

Conflit de travail chez Vidéotron



Une employée de Vidéotron en lock-out depuis cinq mois, Ginette Tassé, encourageait hier les automobilistes à klaxonner devant l'édifice de Vidéotron au centre-ville de Montréal.

Bombardier et Nortel font trembler EDC

Les deux entreprises pourraient faire perdre des milliards aux Canadiens

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Bombardier et Nortel Networks ont largement bénéficié de l'aide d'Exportation et développement Canada (EDC) pour vendre leurs réacteurs régionaux et leur équipement de télécommunications à l'étranger.

Ainsi, près de la moitié du portefeuille de prêts de 21 milliards d'EDC, une société de la Couronne, est constituée de prêts consentis à des clients de ces deux entreprises qui œuvrent dans des secteurs en pleine crise. C'est donc dire que ces mêmes clients dont la survie peut être menacée doivent près de 10 milliards aux contribuables canadiens.

Selon plusieurs, cette pratique du financement des ventes par le vendeur — dans le cadre de laquelle le vendeur offre des prêts ou des garanties de prêts à l'acheteur afin qu'il puisse acquérir ses produits — est d'ailleurs l'une des causes des problèmes qui secouent les industries des télécommunications ou du transport aérien, puisque l'accès trop facile au crédit a créé un déséquilibre.

Une aide décisive

Par exemple, EDC (anciennement la Société pour l'expansion des exportations) a offert des milliards de dollars en garanties de prêts à des clients de Bombardier pour qu'ils puissent acheter des avions régionaux. Pendant ce temps, le principal concurrent de Bombardier sur ce marché, Embraer, profitait d'une aide semblable de la part du gouvernement brésilien.

Bombardier et Embraer auraient-elles pu vendre tous ces avions sans l'aide de leurs gouvernements? «Il est très peu probable qu'Air Wisconsin [un client de Bombardier qui a profité d'une garantie de prêt de 1,5 milliard de la part du Canada] eût été en mesure de s'offrir seul un nombre aussi important d'appareils», répond un analyste de la firme Canaccord Capital, Bob Fay.

Les banques refusent habituellement de financer de telles transactions, en raison d'un niveau de risque qu'elles jugent trop élevé. Mais EDC n'est pas une institution financière comme les autres. Elle jouit de l'ultime filet de sécurité: le contribuable.

VOIR PAGE C 2: VIDÉOTRON

VOIR PAGE C 5: MILLIARDS

Les syndicats s'unissent pour en appeler à la Caisse de dépôt

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Dans une sortie pour le moins timide, les plus importants syndicats québécois ont réclamé hier matin une intervention de la Caisse de dépôt et de placement du Québec dans le conflit opposant Vidéotron et ses 2200 employés en lock-out. Pourquoi?

Pour protéger les sous de leurs membres.

«Nous représentons 400 000 travailleurs du secteur public et parapublic et ces personnes confient leur épargne-retraite à la Caisse de dépôt. Cet actif représente plus de 30 milliards de dollars, soit près du quart de l'actif total de la Caisse», a signalé la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher, en conférence de presse.

«Notre intérêt est clair: nous voulons éviter que l'actif de nos membres fonde comme neige au soleil.» Sept organisations syndicales font ainsi front com-

mun: la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ), le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Les employés de Vidéotron sont membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ).

Un rôle actif

La coalition syndicale désire maintenant que les dirigeants de la Caisse jouent un rôle actif dans la résolution du dossier Vidéotron. «On veut qu'elle agisse comme chien de garde et s'assure que les parties se parlent pour de vrai», insiste Denise Boucher. En vertu de la loi, la Caisse agit en tant que fiduciaire de l'épargne-retraite des employés du secteur public et parapublic.

La vice-présidente de la CSN a cependant précisé que les syndicats ne remettraient pas en question l'investissement de la Caisse dans Vidéotron et qu'ils ne de-

mandaient pas au plus gros gestionnaire de caisse de retraite au Canada de s'immiscer à la table des négociations. «On veut un règlement rapide. L'élastique est assez étiré. Une négociation demeure toujours fragile. Nous voulons que la Caisse garde un œil sur ce qui se passe.»

Cela dit, l'intervention syndicale se veut avant tout «morale», c'est-à-dire qu'on n'a pas l'intention de mener une féroce bataille au fiduciaire, du moins pour le moment. «Nous ne retirerons pas nos billes, admet Mme Boucher. Mais nous disons que le conflit chez Vidéotron a duré assez longtemps. Nous avons fait des placements, il y a des pertes et il faut agir.»

Pour officialiser sa démarche, la coalition a envoyé une lettre ouverte au nouveau patron de la Caisse, Henri-Paul Rousseau, afin de lui faire part de ses récriminations. «On veut bien faire comprendre que nos membres sont cotisants et que la Caisse gère ces cotisations», souligne la présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ), Jennie Skene.

Entrevue avec Susan George

La farce amère de la mondialisation

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Elle rêve du jour où des centaines de milliers de personnes arriveraient à cerner complètement les participants d'une de ces grandes réunions où se discutent les accords commerciaux internationaux. Mais au lieu d'assister aux habituelles escarmouches entre policiers et manifestants, on entendrait s'élever un grand rire.

«Ce serait un grand excès d'hystérie collective, raconte Susan George. Pour montrer que ces gouvernements sont ridicules. No-cifs, mais incapables. Qu'ils veulent légiférer pour la planète tout entière alors qu'il n'y a qu'à voir l'état du monde pour constater l'ampleur de leur incompétence collective.»

Spécialiste des rapports Nord-Sud depuis plus de trente ans et grande contre-experte de la mondialisation, la directrice associée du Transnational Institute (Amsterdam) et vice-présidente d'ATTAC-France ne trouve pourtant rien de drôle à «l'autisme des gouvernements» dans cette affaire.

«Je trouve qu'ils manquent terriblement de sérieux, soupire doucement cette Française d'origine américaine qui était de passage cette semaine à Montréal à l'occasion du lancement de la 6^e édition des Journées québécoises de la solidarité internationale. Ils semblent incapables de d'agir même dans leur propre intérêt. Pourquoi? Je ne sais pas. On voit les ruines du néo-libéralisme tout autour de nous. On voit que ça mène forcément à des catastrophes financières, forcément à des inégalités criantes, forcément à un monde de moins en moins vivable et de



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Susan George étudie les rapports Nord-Sud depuis plus de trente ans.

plus en plus dangereux et puis on semble trouver que tout ça c'est très bien... Ce n'est pas sérieux», répète-t-elle.

Susan George dénonce l'imposture du processus de libéralisation des échanges actuel. «La mondialisation est en fait un système qui, contrairement à ce que son nom indique, n'inclut absolument pas tout le monde. Le concept donne l'impression que tout le monde marche ensemble vers la terre promise mais en réalité, c'est un système de séparation et d'exclusion radicale.»

Pour faire partie des privilégiés, il faut être un pays riche ou avoir à tout le moins des choses à leur vendre et à leur acheter, dit-elle. À l'intérieur de ce club, les guerres se font en veston cravate et ne laissent pas de cadavre. Au dehors, il y a tous les autres, avec leur misère, leurs guerres, leurs cohortes grandissantes de victimes civiles.

«En Europe, on a passé 100 ans à s'étriper avant de comprendre que la guerre n'était pas bonne pour le business. Mais pour les autres parties du monde, les grandes puissances s'en fichent complètement», assène-t-elle.

L'occasion ratée

On a cru un moment que l'échec de Seattle ou le drame du 11 septembre pourraient changer les choses. Il n'en a rien été. «Le 11 septembre a été un cadeau extraordinaire pour George W. Bush et ses amis. Les temps de guerre sont d'excellentes occasions pour faire rentrer dans le rang les mécontents et donner aux classes dirigeantes une capacité d'action renforcée.»

On en a profité par exemple pour lancer à Doha un nouveau cycle de négociation dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'entente a alors été présentée comme un effort des pays riches afin de permettre aux autres de bénéficier à leur tour du processus de libéralisation des échanges.

Il n'en sera rien, pense Susan George. On assure que la leçon a porté des fruits mais ce ne sont que des mots. Il y a bien eu une ouverture à l'emploi de

VOIR PAGE C 2: MONDIALISATION

BAUME & MERCIER
GENÈVE · 1830

Capeland S
CHRONOMETRE AUTOMATIQUE
EN ACIER INOXYDABLE
CHRONOMETRE OFFICIELLEMENT CERTIFIÉ (COSC)
ÉTANCHE À L'EAU JUSQU'À 300 MÈTRES
www.baume-et-mercier.com
\$3,995

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

ÉCONOMIE

VIDÉOTRON

SUITE DE LA PAGE C 1

«En fait, vous êtes tous cotisants via la Régie des rentes du Québec. À chaque jour que ce conflit perdure, nous perdons tous de l'argent.»

Lettre ou non, la Caisse n'a pas l'intention de se mouiller. «Les négociations ont repris cette semaine, nous allons donc laisser les gens négocier. C'est leur travail et non le nôtre», a soutenu la porte-parole de la société, Suzanne Brochu. Il y a une vingtaine de jours, Henri-Paul Rousseau tenait à peu près les mêmes propos. Le discours n'a donc pas changé depuis.

Ce refus était prévisible et n'inquiète pas les syndicats, selon Jennie Skene. «Je ne pense pas que M. Rousseau fasse une sortie demain matin pour nous dire que nous avons raison. Ce genre de chose ne se fait pas en public. On essaie simplement de lui passer un message.»

Interrogés par les journalistes à

savoir ce qu'ils feraient si le conflit s'enfonçait à nouveau, les représentants syndicaux sont demeurés prudents. «Nous sommes ici pour parler à titre de déposants. Si le Syndicat des employés de Vidéotron décide de poser des actions ou de lancer une campagne de boycottage, ça lui appartient», a expliqué Denise Boucher.

En 2000, la Caisse de dépôt et de placement du Québec a injecté 2,4 milliards (sur transaction de 5,4 milliards) dans Quebecor Média. Cet investissement a permis à Quebecor de damer le pion à Rogers Communications et d'acheter Vidéotron des mains de la famille Chagnon. Depuis, la Caisse a dû radier un milliard de la valeur de ce placement. Et selon l'agence Bloomberg, le fiduciaire pourrait être contraint de radier 600 autres millions cette année.

Il est à noter que les présidents des trois grandes centrales syndicales étaient absents hier.

SUITE DE LA PAGE C 1

médicaments génériques dans les pays pauvres aux prises avec de graves épidémies, mais il y a surtout eu la mise en branle d'une démarche de libéralisation des services qui menace, à terme, de tout emporter sur son chemin.

«Théoriquement, il n'y a pas de fin à cela tant que tous les services, y compris la santé, l'éducation, la culture, ... tant que tout ne sera pas libéralisé, et que tout deviendra marchandise parce que c'est la logique de l'entente.» Les gouvernements européens ou même canadiens ont beau protester de leur détermination à préserver ces secteurs sensibles, ils finiront tôt ou tard par lâcher du lest. Il n'y a qu'à lire le texte de l'entente de Doha pour constater qu'ils n'ont explicitement exclu des négociations que les services publics ne faisant l'objet d'aucune forme de com-

MONDIALISATION

mercialisation ou de concurrence du secteur privé, «ce qui équivaut, en pratique, à n'exclure que l'état civil, la police et l'armée.»

«Regardez l'AMI, note celle qui a largement contribué à la déroutement de l'Accord multilatéral sur l'investissement en Europe. On a réussi à le bloquer en 1998 mais l'on ne cesse, depuis, d'essayer de le réintroduire de toutes sortes de manières détournées. À mon sens, c'est anormal que ça doit être à chaque fois les citoyens qui interviennent pour défendre ce genre de choses.»

Le poids du nombre

«Je pense que le 11 septembre n'a pas été un choc assez grand pour que l'on repense le monde comme on l'avait fait après la Deuxième Guerre mondiale en créant de nouvelles institutions.» Sinon, on aurait compris qu'il fallait remettre en cause la dépendance des pays riches à l'égard du pétrole et par

voie de conséquence, à l'égard de la poudrière du Moyen-Orient, pense-t-elle. On aurait aussi étudié sérieusement la possibilité de se donner un «contrat planétaire» visant à assurer à tous la santé, l'éducation ou l'accès à l'eau. «On sait que l'argent existe pour le faire. Il faudrait le mobiliser internationalement à travers des aides publiques au développement.»

Au lieu de cela, «les gouvernements essaient de nous garder dans la plus grande opacité possible parce que ça les arrange de pouvoir faire leurs affaires ensemble sans qu'il y ait tous ces empêcheurs de tourner en rond, déplore-t-elle. Les citoyens sont très mal informés. Les parlementaires ne savent rien.» Il arrive bien de temps à autre aux gouvernements de consulter la société civile mais seuls les représentants du monde des affaires ont parfois accès au cénacle des décideurs.

L'auteur notamment des livres *Comment meurt l'autre moitié du monde* (1976) et du *Rapport Lugano* (2000) ne croit pas que les mouvements de contestations gagnent beaucoup à reproduire ce qu'elle appelle le modèle moyen-âgeux employé à Gênes ou à Québec «avec le maître dans le châteaueau, la racaille tout alentour qui essaie de gagner quelques mètres de pavé et confronte l'État justement là où il est le plus fort, c'est-à-dire son monopole de la violence légitime. Je crois qu'il faut être beaucoup plus intelligent.» D'où l'idée du grand éclat de rire d'un demi-million de gorges déployées.

Il ne reste en effet que le poids du nombre, pense-t-elle, pour faire entendre raison aux dirigeants politiques censés nous représenter. «des citoyens bien organisés, avec des alliances nationales et internationales, précise-t-elle. C'est le seul espoir, je n'en ai pas d'autre.»

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Fonds de recherche sur la société et la culture

Québec

AGENT(E) À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture a pour mission de promouvoir et d'aider financièrement la recherche afin de mieux connaître, comprendre et soutenir le développement et le fonctionnement des personnes, de leur milieu et contexte de vie. Au regard de sa mission, le Fonds traite les demandes d'aide financière dont l'objet de recherche s'inscrit dans l'un de ses domaines relevant des sciences sociales et humaines ainsi que des arts et des lettres. Le Fonds recherche un(e) agent(e) à la planification stratégique afin de pourvoir un poste temporaire à temps complet.

MANDAT

Sous l'autorité de la présidente-directrice générale, le ou la titulaire de l'emploi voit à la documentation des grands dossiers stratégiques du Fonds : il(elle) repère et commente le matériel de référence concernant les enjeux, les problématiques et les politiques relatifs à l'aide financière à la recherche. Il(elle) soutient la direction générale dans le développement et le suivi de la planification des orientations du Fonds et collabore à la rédaction et à la révision de divers documents liés aux dossiers stratégiques du Fonds tels que le plan stratégique.

EXIGENCES

- Études supérieures dans un domaine compatible avec les sciences humaines et sociales ou les arts et les lettres;
- Cinq années d'expérience pertinente à l'emploi;
- Très bonne connaissance du système de recherche québécois;
- Bonne connaissance de l'environnement Windows;
- Connaissance approfondie de la langue française orale et écrite;
- Connaissance de la langue anglaise orale et écrite de niveau intermédiaire.

PROFIL RECHERCHÉ

La personne recherchée démontre des aptitudes particulières pour l'analyse et un esprit de synthèse très développé. Elle possède une habileté rédactionnelle marquée et sait travailler efficacement afin de rencontrer des échéanciers. Elle fait preuve d'une facilité à communiquer et d'une autonomie professionnelle hors du commun.

RÉMUNÉRATION

Selon l'échelle de traitement des agents(es) de recherche et de planification socio-économique prévue dans la fonction publique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 16h00 le jeudi 31 octobre 2002 à :

Madame Amélie Beaudoin

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

140, Grande Allée Est, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 5M8

Télécopieur : (418) 643-1451 • Courriel : amelie.beaudoin@frsc.gouv.qc.ca

Toute demande sera traitée confidentiellement. Nous remercions tous les candidats et candidates.

Toutefois, nous communiquerons avec les personnes retenues en entrevue uniquement.

Carrières & Professions

RENSEIGNEMENTS :
Christiane LEGAULT : 514.985.3316
clegault@ledevoir.com



Commission scolaire de Montréal

La plus importante commission scolaire du Québec est à la recherche de

Ingénieur/Ingénieure en mécanique

GÉNÉRALITÉS

La Commission scolaire de Montréal dispense des services éducatifs en français à environ 76 000 élèves des ordres d'enseignement primaire, secondaire, formation générale adulte et formation professionnelle.

SOMMAIRE DES POSTES

Sous la responsabilité du Coordonnateur du bureau d'études et de surveillance, le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emploi consiste à assurer la coordination de projets confiés à des firmes professionnelles externes et à concevoir et réaliser les plans et devis de sa spécialité dans le cadre des projets devant être conçus par le Service, en effectuer la surveillance et recommander l'acceptation des travaux.

FONCTIONS

1. Conçoit et réalise les plans et devis de sa spécialité dans le cadre des projets conçus par le Service des ressources matérielles, y compris les études et recherches préalables, les estimations budgétaires et tout autre renseignement requis par sa spécialité dans les documents de soumission.
2. Coordonne les projets confiés à des firmes professionnelles externes pour les différentes étapes de la conception, la période des appels d'offres et la réalisation des travaux.
3. Contrôle les coûts, les échéances et la qualité des travaux, approuve et fait le suivi des honoraires professionnels.
4. Surveille et contrôle les travaux de personnel technique affecté à ses projets.
5. Accomplit des tâches de spécialiste et de conseiller technique pour des mandats spécifiques.
6. Accomplit, sur demande, toute autre tâche connexe à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des ingénieurs de la province de Québec.

EXIGENCES

Détenir un diplôme universitaire d'ingénieur et avoir un minimum de dix années d'expérience dans un bureau d'ingénieur.

TRAITEMENT

Jusqu'à un maximum de 64 142 \$ selon l'expérience et les qualifications.

Ingénieur/Ingénieure en architecture

GÉNÉRALITÉS

La Commission scolaire de Montréal dispense des services éducatifs en français à environ 76 000 élèves des ordres d'enseignement primaire, secondaire, formation générale adulte et formation professionnelle.

SOMMAIRE DES POSTES

Sous l'autorité de la coordonnatrice ou du coordonnateur du Bureau d'études et de surveillance, le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emploi consiste à accomplir différentes fonctions reliées au développement des concepts architecturaux adaptés aux besoins des édifices de la Commission. Elle assure la préparation des plans et devis, conseille les intervenants de la CSDM, coordonne des projets confiés à des firmes externes et fait le suivi des travaux lorsque requis.

FONCTIONS

1. Conçoit et réalise avec l'équipe du BES les plans et devis reliés aux bâtiments, aux terrains et aux diverses installations de la CSDM, selon les besoins définis par les directions d'écoles, les responsables de territoires ou autres intervenants.
2. Coordonne occasionnellement les projets confiés à des firmes externes pour les différentes étapes de la conception à la réalisation des travaux.
3. Assure la responsabilité du suivi budgétaire des projets incluant l'approbation des honoraires des firmes externes impliquées.
4. Assure, avec les surveillants de travaux de chantier, le suivi des échéanciers, des déménagements, des travaux de nettoyage ou de toute autre action relative aux projets concernés.
5. Commande, au besoin, des expertises auprès de firmes spécialisées et en évalue les recommandations.
6. Conseille, par le biais d'études, de recherches, d'estimations budgétaires ou autre renseignement, les intervenants de la CSDM sur des problèmes spécifiques.
7. Maintient des relations avec les principaux fournisseurs et associations spécialisées pour s'enquérir d'informations techniques, budgétaires ou de tendances dans le domaine de la construction en général.
8. Surveille et contrôle les travaux du personnel technique.
9. Accomplit, sur demande, tout autre tâche connexe à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des architectes du Québec.

EXIGENCES

Détenir un diplôme de premier cycle en architecture et avoir un minimum de dix années d'expérience dans un bureau d'architecte.

TRAITEMENT

Jusqu'à un maximum de 64 142 \$ selon l'expérience et les qualifications.

MODALITÉS DES CONCOURS

Toute personne répondant aux qualifications et exigences particulières de l'un de ces postes et intéressée à soumettre sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 25 octobre 2002, 16 h, par télécopieur au (514) 596-6510 ou à l'adresse suivante :

POSTE «INGÉNIEUR/INGÉNIEURE EN MÉCANIQUE»
OU
POSTE «INGÉNIEUR/INGÉNIEURE EN ARCHITECTURE»
Service des ressources humaines - BSPNE
COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL
3737, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1X 3B3
À l'attention de Monsieur Alain Poirier

Seules les personnes retenues lors de la présélection seront invitées, par téléphone, à se présenter à une entrevue comportant une question écrite. Aucun accusé de réception ne sera envoyé aux personnes qui posent leur candidature. La CSDM souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes et les communautés culturelles.

ÉCOLE DE MÉDECINE DU NORD-ONTARIO (EMNO)

La nouvelle école de médecine desservant l'ensemble du Nord-Ontario, l'École de médecine du Nord-Ontario (EMNO), est un partenariat de l'Université Laurentienne, à Sudbury, et de l'Université Lakehead, à Thunder Bay. Outre ses principaux campus implantés principalement dans ces deux villes, l'EMNO aura des satellites d'enseignement et de recherche répartis tant dans des petites que dans des grandes collectivités de tout le Nord-Ontario.

L'EMNO, une école de médecine unique en son genre, mettra un accent prononcé sur les caractéristiques spéciales du Nord-Ontario : diversité culturelle (autochtone, francophone); collectivités isolées; petites et grandes villes rurales; centres régionaux; modèles variés de maladies, blessures et états de santé avec leurs défis cliniques particuliers et une vaste gamme de modèles de prestation des services de santé; défis personnels et professionnels, récompenses et satisfaction de l'exercice de la profession médicale dans les environnements ruraux et du nord.

VICE-DOYENS (4 POSTES)

Les vice-doyens façonneront et édifieront les quatre volets de l'école : enseignement médical au premier cycle, enseignement médical aux cycles supérieurs, recherche, admissions et affaires étudiantes. Ils travailleront ensemble et avec d'autres personnes pour créer une école de médecine vibrante, reconnue et novatrice, et rendront compte au doyen de tous les aspects de la planification, du développement, de la mise en œuvre et de l'évaluation dans leurs domaines de responsabilité.

Les personnes choisies auront de l'expérience en formation médicale dans un environnement universitaire et des connaissances spécialisées dans un des quatre domaines. Il faut posséder un diplôme en médecine pour diriger le volet de l'enseignement médical aux cycles supérieurs et un diplôme en médecine ou un doctorat pour les autres. Les personnes possédant de l'expérience dans l'administration universitaire, l'éducation dans un milieu rural de la santé et dans les collectivités autochtones ou francophones seront les mieux placées pour assumer pleinement leurs fonctions dès le départ. La capacité de faire partie d'une équipe hors pair est essentielle.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION

Le directeur général de l'administration dirigera et administrera toutes les fonctions de l'EMNO non liées à l'enseignement et à la recherche, notamment la planification administrative stratégique, les finances, les ressources humaines, la technologie, les installations et les communications. Le DGA établira et instaurera les procédés administratifs et opérationnels qui appuieront les priorités d'enseignement et de recherche de l'école et de ses partenaires.

Les candidats doivent posséder un grade universitaire et avoir acquis graduellement de l'expérience dans la haute administration de préférence dans le milieu de la santé ou de l'enseignement postsecondaire. L'expérience dans les ressources humaines et les services financiers d'université, et la connaissance des défis à relever dans l'administration d'une école de médecine au Canada sont hautement souhaitables.

Toutes les personnes qualifiées sont incitées à poser leur candidature, bien que la priorité soit donnée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'EMNO souscrit au principe de l'équité dans l'emploi et incite les candidatures des femmes, des Autochtones, des membres des minorités visibles et des personnes ayant un handicap.

Si vous désirez obtenir d'autres renseignements sur ces occasions uniques, veuillez appeler Libby Dybikowski, Cathy O'Reilly ou Bonnie Milne au (604) 913-7768 ou transmettre votre CV avec lettre d'accompagnement et trois références, sous pli confidentiel, à Providence Consulting Suite 202, 1555 Marine Drive, West Vancouver, BC V7V 1H9. Télécopieur : (604) 913-8356, search@providenceconsulting.com

Pour poser votre candidature en ligne, allez à www.providenceconsulting.com

Nous communiquerons avec toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt pour ces postes

Providence consulting inc.

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Médiateur, la suite

Jeudi, la reprise des négociations chez Vidéotron autour de Lucien Bouchard, après l'intervention publique de Bernard Landry, permettait ce parallèle avec les dirigeants politiques en poste au moment de l'entrée en scène de la Caisse de dépôt, il y a deux ans. Un parallèle aurait également pu être établi avec ce trio rappelant une certaine époque du Parti conservateur, réuni de nouveau pour l'occasion. On pense à Luc Lavoie (vice-président exécutif de Québecor) à Brian Mulroney (président du conseil de Québecor World et administrateur chez Québecor Média) et à Lucien Bouchard (négociateur pour Vidéotron). Mais tout cela, tous ces liens ne sont finalement qu'anecdotes.

Deux jours plus tard, l'intervention du premier ministre québécois dans un conflit touchant une entreprise au demeurant non stratégique faisait toujours jaser. Deux scénarios se démarquent, selon l'anecdote ou la référence politique retenue. Il y a celui, esquissé jeudi dernier, voulant que l'implication de Bernard Landry ait été le déclencheur de cette reprise des négociations autour d'un face-à-face Lucien Bouchard-Henri Massé, avec un Pierre Karl Peladeau invité à se faire discret. Il y a cet autre scénario, élaboré ici en suivi à cette chronique de jeudi, voulant que les choses évoluent dans cette direction, intervention ou non. Simple querelle sémantique autour d'une récupération politique d'un événement? La portée véritable dépendra de l'interprétation que l'on en fait sur la ligne de piquetage.

Deux communiqués de Vidéotron, émis successivement, apportent certains éléments de compréhension. Mardi, en réaction à l'annonce d'intervention du premier ministre, Québecor insistait pour dire que le refus de négocier venait des syndiqués. Le lendemain, Québecor faisait état d'une reprise des pourparlers avec un Lucien Bouchard appelé en renfort dans l'équipe de négociation patronale. Un Lucien Bouchard devenu négociateur patronal dans le cadre d'un mandat confié le 5 octobre, libéré alors de son lien de conseiller qu'il maintenait avec la Caisse de dépôt depuis les premiers jours de ce conflit, déclenché le 8 mai.

«M. Bouchard est très actif dans le dossier, pouvait-on lire jeudi dernier. Il est là depuis quelques semaines dans un rôle pouvant s'apparenter à celui d'un médiateur qui aurait été embauché par la Caisse», disait une source bien informée,



Gérard Bérubé

sous le couvert de l'anonymat.

Cet enchaînement vient donc diluer la portée réelle de l'intervention du premier ministre. Du moins, il vient contredire cette impression laissée par la couverture médiatique de l'intervention. D'autant plus que la reprise des négociations mercredi dernier était inscrite à l'agenda des deux parties depuis une semaine, dit-on.

Une hypothétique variante voudrait que le choix de Lucien Bouchard ait été imposé par la Caisse, principal actionnaire minoritaire de Québecor Média. Peu importe, le président de l'institution a déjà souligné l'importance du non-interventionnisme de la Caisse dans tout conflit de travail en commentant plus spécifiquement celui opposant Vidéotron à ses syndiqués ainsi: «C'est dommage pour ceux qui n'ont pas pu en profiter durant les bonnes années mais l'entreprise doit trouver le moyen d'améliorer ses performances.»

Cette déclaration de Henri-Paul Rousseau nous amène aux véritables enjeux de l'actuelle confrontation. N'en déplaise aux nostalgiques, cette culture s'inspirant d'un monopole disparu n'est plus viable. Sans réajustement notable de la façon de faire et de la structure de coûts, Vidéotron ne peut survivre. Sans concessions et assouplissement, c'est le mur, la mort certaine, au mieux dans trois ans.

Sans endosser un scénario aussi dramatique ou catastrophique, le président de la FTQ, Henri Massé, a déjà reconnu publiquement qu'il y avait une certaine urgence pour une Vidéotron confrontée à une vive concurrence. Cette lecture plus réaliste commençait à faire

son chemin dans les rangs syndicaux. Restait à déterminer le juste dosage des concessions pouvant faire consensus. Mais restait aussi à convaincre le membre, le syndiqué, la personne sur la ligne de piquetage du bien fondé de l'urgence pressentie. Qu'il y avait un peu de vérité dans le discours alarmiste de Pierre Karl Peladeau.

Cette sensibilité étant, un travail de rapprochement devenait nécessaire, après cette confrontation stérile opposant au départ Pierre Karl Peladeau à Henri Massé. La polarisation était telle, le conflit était devenu à ce point personnalisé... Une discussion informelle entre le président du conseil de Québecor, Jean Neveu, et Henri Massé, concluait à la nécessité de s'asseoir, que tous souffraient.

Le nom de deux hommes a donc été retenu en septembre dernier. Pour leur réputation, leur image publique et leurs capacités reconnues en matière de relations industrielles. Il y avait Brian Mulroney, il y avait Lucien Bouchard. Le premier était trop étiqueté Québecor. Restait le second, qui s'activait déjà dans ce conflit à titre de conseiller pour la Caisse. On connaît la suite.

On pense, depuis, que les deux parties peuvent se parler dans les yeux. Qu'on mesure très bien de part et d'autre les enjeux véritables, que les deux parties sont mues d'une volonté de dénouer l'impasse, dans l'intérêt de tous.

Mais on déplore aussi, depuis, que la perception sur la ligne de piquetage a pu être biaisée depuis. Que les attentes des syndiqués ont pu être faussées par ce biais médiatique de l'intervention du premier ministre.

Pauline Marois va de l'avant

Cinq ans de prison pour les fraudeurs

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Les dirigeants d'entreprises québécoises qui présentent des informations financières fausses ou trompeuses s'exposent à des peines d'emprisonnement de cinq ans.

«Ça prend des sanctions, ça prend des mesures un peu plus costaudes pour faire en sorte que le message soit bien entendu et qu'il n'y ait aucune ambiguïté là-dessus», a déclaré la ministre des Finances du Québec, Pauline Marois, hier, après avoir participé à la remise des Grands Prix québécois de la qualité.

Actuellement, les dirigeants d'entreprises québécoises cotées en Bourse sont passibles d'amendes pouvant aller de 5000 \$ à un million de dollars pour des infractions en matière d'information financière.

Il y a quelques semaines, la ministre Marois a profité du débat sur le projet de loi 107 créant l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier pour déposer un amendement prévoyant des peines plus sévères, soit un emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans moins un jour.

«Ma première idée, c'était cinq ans, a affirmé Mme Marois hier. Nous avons consulté un petit peu, il y avait des réticences.» Depuis le dépôt de l'amendement, la ministre a poursuivi des consultations. «J'ai reposé la question à mes conseillers, j'ai creusé un peu plus, je trouvais que ce n'était pas beaucoup, deux ans, a-t-elle soutenu. Alors, nous al-

lons revenir avec une proposition dans ce sens-là [cinq ans].»

Jeudi dernier, la ministre des Finances de l'Ontario, Judy Ecker, a indiqué que sa province avait décidé de prévoir l'imposition de peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans pour les dirigeants d'entreprises ayant violé les règles sur les informations financières.

Mme Marois a soutenu hier que le Québec n'était pas à la remorque de l'Ontario dans ce dossier. «C'est nous qui avons initié la refonte de nos institutions et qui avons proposé des mesures de correction, a-t-elle affirmé. Mme Ecker, que j'aime bien, vient d'annoncer qu'elle va faire quelque chose. Elle n'a pas déposé un projet de loi, avec tous les amendements, alors que nous sommes beaucoup plus avancés à cet égard.»

Le projet de loi créant l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier vise à regrouper dans un seul organisme la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), l'Inspecteur général des institutions financières et le Bureau des services financiers.

Une fois cette nouvelle structure mise en place, le gouvernement québécois a l'intention de réviser les lois de chacun de ces organismes. «Mais dans le cas de la CVMQ, nous nous sommes dit qu'il fallait agir tout de suite pour indiquer où nous voulions aller, [...] soit un encadrement plus serré et des pénalités plus grandes, a déclaré la ministre Marois. C'est un message qu'il faut envoyer, sans ambiguïté.»

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CLSC DES FAUBOURGS

2^e concours

Centre affilié universitaire, le CLSC des Faubourgs est un acteur engagé dans la formation d'étudiants de niveau collégial et universitaire et dans des activités de recherche. Le centre de documentation s'inscrit dans la foulée des stratégies mises de l'avant par le CLSC pour soutenir le développement de la vie scientifique chez l'ensemble des membres de son personnel.

Technicien(ne) en documentation

Poste permanent à temps partiel - 3 jours/semaine
(possibilité de temps complet durant la période d'implantation jusqu'en avril 2003)

Relevant de la coordonnatrice de l'enseignement et de la recherche, vous verrez à la mise en place du centre de documentation ainsi qu'à sa gestion courante (incluant un rôle conseil auprès des utilisateurs). À votre DEC en techniques de la documentation s'ajoutent 2 ans d'expérience dans la gestion d'un centre de documentation au sein d'un service similaire. De l'expérience en recherche documentaire est également essentielle, tout comme la maîtrise des outils informatiques (logiciels de recherche, Windows, Internet, etc.). Une bonne compréhension de la langue anglaise écrite vient compléter votre profil.

La rémunération et les avantages sociaux inhérents à cet emploi sont établis selon les normes en vigueur au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour en savoir davantage au sujet du CLSC, consultez notre site Web à www.clscdesfaubourgs.qc.ca

Merci de faire parvenir votre CV, au plus tard à 17 h le 29 octobre 2002, en indiquant clairement le n° de référence D-101902 sur l'envoi adressé à la Direction des ressources humaines, CLSC des Faubourgs, 1705, rue de la Visitation, Montréal (Québec) H2L 3C3.

Courriel: pierrette_tessier@ssss.gouv.qc.ca



Nous pratiquons l'équité en matière d'emploi. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront avisées.

Société de développement des entreprises culturelles Québec

La Sodéc, une société paragonnementale du gouvernement du Québec, dont le mandat est de promouvoir et soutenir l'implantation et le développement des entreprises de la culture et des communications est à la recherche d'un :

DÉLÉGUÉ(E) À LA CERTIFICATION (secteur livre et édition) Emploi occasionnel d'une durée prévue jusqu'au 30 avril 2003

Sous l'autorité du Directeur général de l'aide fiscale aux entreprises culturelles, le ou la titulaire détermine l'admissibilité des compagnies dans différents secteurs de la production, ainsi que leurs productions, aux programmes de crédits d'impôt selon les critères établis par le gouvernement du Québec.

Pour les différents secteurs de production, le ou la titulaire vérifie notamment la conformité des demandes en regard des dispositions réglementaires concernant la société de production admissible, la catégorie de production admissible, les droits d'auteur nécessaires à la production et à l'exploitation de l'œuvre, le contenu québécois requis, le partage des coûts Québec et hors Québec et les coûts de main-d'œuvre estimés sur la base du budget déposé et le montant de crédits d'impôt pressenti.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Baccalauréat en administration pouvant comporter une spécialisation en comptabilité ou en finance ou l'équivalent, ou baccalauréat en comptabilité ou dans une discipline pertinente.
- 3 ans d'expérience en analyse financière ou budgétaire dans le cadre de l'application de réglementation en matière de crédits d'impôt.
- La connaissance du secteur du livre et de l'édition constitue un atout.
- Maîtrise des logiciels WORD et EXCEL.

Salaires : 33 833 \$ à 64 142 \$

La personne choisie travaillera sur la base d'un horaire régulier et fixe (35 heures/semaine) et bénéficiera d'un environnement de travail des plus enrichissants. La Société offre l'équité en matière d'emploi.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de service avant 17h00 le 25 octobre 2002 à :

SODEC, Service des ressources humaines
215, rue Saint-Jacques, Bureau 800
Montréal (Québec) H2Y 1M6

Télécopieur: (514) 864-7699 ou par courrier électronique à georgette.fournier@sodec.gouv.qc.ca

Centre FERASI

Établi à l'Université de Montréal

Coordonnateur / coordonnatrice Temps plein pour la durée du projet 2002-2011

Le Centre FERASI a le mandat de former des chercheurs en administration des services infirmiers et de créer un réseau d'expertise francophone nationale dans ce domaine. Consortium entre l'Université de Montréal, Laval et McGill.

Description de poste :

Placée sous la responsabilité de la chercheuse principale, la coordonnatrice a comme responsabilité d'appuyer la réalisation du mandat du Centre.

- Administrer le Centre et gérer les projets et les budgets,
- Assurer la mise en réseau, la collaboration et les communications entre chercheurs, décideurs et étudiants (site Web, colloque...),
- Coordonner le recrutement et la sélection des candidats boursiers,
- Participer au développement et à la promotion des activités nationales et internationales du Centre.

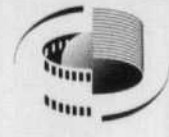
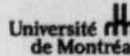
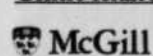
Profil demandé :

La personne détient un diplôme d'études supérieures, possède au moins 3 ans d'expérience en coordination de projet dans le domaine de la santé, de l'administration/de la recherche ou dans un contexte comparable. Elle est autonome, dynamique et capable de travailler en équipe. Elle possède de l'initiative et s'intéresse à ce domaine. La maîtrise du français et de l'anglais sont nécessaires.

Le salaire est établi en fonction de l'expérience du candidat et des normes en vigueur à l'Université de Montréal.

Faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitae à Danielle D'Amour avant le 1^{er} novembre 2002.

Centre-ferasi@umontreal.ca



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FILMS ET DE TÉLÉVISION DU QUÉBEC

L'APFTQ regroupe la majorité des entreprises indépendantes de production en cinéma et télévision au Québec. L'association représente ses membres auprès des instances gouvernementales et négocie les ententes collectives avec les artistes et artisans de l'industrie.

Sous l'autorité de la présidente-directrice générale, nous sommes à la recherche d'un ou d'une

DIRECTEUR DU SECTEUR FINANCEMENT

RESPONSABILITÉS

- Agir à titre de personne-ressource auprès des membres
- Identifier et analyser les problématiques de financement
- Élaborer des propositions et faire des recommandations
- Rédiger les positions de l'association sur les questions de financement
- Représenter l'association auprès des organismes de financement publics et privés
- Coordonner différents comités de membres

QUALIFICATIONS REQUISES

- Bac en administration, finance, comptabilité ou l'équivalent
- Expérience pertinente de 5 ans dans un poste similaire
- Maîtrise des logiciels Excel et Word
- Bilinguisme à l'oral et à l'écrit
- Excellentes aptitudes pour la rédaction et la communication orale
- Sens de l'analyse, autonomie, polyvalence
- Connaissance du milieu et des lois fiscales, un atout

Faire parvenir votre C.V. en toute confidentialité d'ici le 30 octobre, à la direction générale par télécopieur : (514) 392-0232 ou par courriel : info@apftq.qc.ca.

Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE APPEL DE CANDIDATURES SCIENCES INFIRMIÈRES

Le COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE (CUSB) est à la recherche de candidatures pour les postes de professeurs ou de professeurs dans le domaine des Sciences infirmières.

Les professeurs ou professeurs doivent être titulaires d'une maîtrise, de préférence, en sciences infirmières. La personne devra démontrer un excellent potentiel en enseignement ainsi que des aptitudes pour l'encadrement étudiant. Elle devra faire preuve d'une bonne connaissance des deux langues officielles. De plus, elle devra être membre de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba (ou y être admissible dans un bref délai). La préférence sera accordée aux candidats et aux candidates ayant une expertise clinique en sciences infirmières dans l'un des domaines suivants : périnatalité, santé des enfants, santé mentale, santé communautaire et soins aigus.

Le Collège universitaire de Saint-Boniface offre un diplôme collégial en soins infirmiers et un baccalauréat de formation initiale en sciences infirmières en collaboration avec l'Université d'Ottawa.

TRAITEMENT

Selon les qualifications et l'expérience.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Au plus tard le 1^{er} août 2003

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae et des coordonnées de trois répondants avant le 30 novembre 2002 à l'attention de madame Raymonde Gagné, directrice des nouveaux programmes, Collège universitaire de Saint-Boniface (rgagne@ustboniface.mb.ca).

Nous remercions ceux et celles qui soumettent leur candidature, et tenons à préciser que nous communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens et aux citoyens canadiens et aux résidentes et aux résidents permanents du Canada.

Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone: (204) 233-0210
Télécopieur: (204) 235-4489
rgagne@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE APPEL DE CANDIDATURES SCIENCES INFIRMIÈRES

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) est à la recherche de candidatures pour le poste de directeur ou de directrice du programme Sciences infirmières.

Le directeur ou la directrice du programme est responsable de la supervision et de l'administration du programme d'études, du budget, des activités qui s'y rattachent et du développement de nouveaux programmes dans le domaine de la santé. La personne recherchée doit détenir une maîtrise en sciences infirmières, démontrer des qualités de leadership et posséder un excellent potentiel en recherche et en enseignement ainsi qu'une bonne connaissance des deux langues officielles. De plus, elle devra être membre de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba (ou y être admissible dans un bref délai).

Le Collège universitaire de Saint-Boniface offre un diplôme collégial en soins infirmiers et un baccalauréat de formation initiale en sciences infirmières en collaboration avec l'Université d'Ottawa.

TRAITEMENT

Selon les qualifications et l'expérience.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Au plus tard le 1^{er} août 2003

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae et des coordonnées de trois répondants avant le 30 novembre 2002 à l'attention de madame Raymonde Gagné, directrice des nouveaux programmes, Collège universitaire de Saint-Boniface (rgagne@ustboniface.mb.ca).

Nous remercions ceux et celles qui soumettent leur candidature, et tenons à préciser que nous communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyennes et aux citoyens canadiens et aux résidentes et aux résidents permanents du Canada.

Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone: (204) 233-0210
Télécopieur: (204) 235-4489
rgagne@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca



LE MARCHÉ BOURSIER

Main market data table with columns for various stock indices and individual stocks, including sections for A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a à z différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote...

Table of foreign exchange rates for various countries including Africa, Asia, Europe, and the Americas.

COUP D'ŒIL



Le Marché de Toronto

Table of market indices and sector performance for the Toronto market, including Standard & Poors TSX, Canadian Smlcap, and various industry sectors.

Le Marché Américain

Table of market indices and sector performance for the American market, including 30 Industrielles, 20 Transports, and various industry sectors.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table of active Canadian Venture companies, listing company names, volume, and price changes.

INDICES QUÉBEC

Table of Quebec market indices, including indices for October 18, 19, and 20, 2002.

Une simulation boursière avec de vrais outils transactionnels

simulation.decisionplus.com

Advertisement for decisionplus.com, featuring a line chart and contact information for the Centre d'Analyse et de Suivi de l'Indice Québécois.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Apprenez à faire fructifier votre argent avec la **classe virtuelle Pro-Placement**.

www.globetrotter.net/proplacement

Abonnez-vous pour un an à la **classe virtuelle Pro-Placement** et obtenez en prime le logiciel Makisoft de Fortune 1000.

www.globetrotter.net/proplacement

Quels sont les risques des obligations à long terme?

Au sujet de votre chronique parue le mercredi 16 octobre portant sur l'attrait possible des obligations à long terme, vous terminez celle-ci avec l'exemple des obligations d'Hydro-Québec de 29 ans portant un coupon annuel d'intérêt de 6 %.

Quels sont les risques et les inconvénients liés à ce genre de transaction? Où trouve-t-on ces obligations?

Merci de vos conseils
R.B.



Claude Chiasson

Il existe deux risques de base au placement obligataire: celui de faillite de l'émetteur et la baisse possible de la valeur marchande du titre.

Le risque de faillite est lié directement à la solidité financière de l'émetteur. Si celui-ci est une entreprise, risque de faillite il y a, que l'entreprise soit petite ou grosse. Si, par contre, l'émetteur est un gouvernement, le risque de faillite est quasi inexistant. C'est justement pour éliminer ce risque que j'insiste toujours en recommandant aux petits investisseurs de limiter leurs achats strictement aux obligations négociables émises par le gouvernement du Canada, les provinces et leurs services publics et parapublics ainsi que par les municipalités.

De plus, en limitant ses investissements aux obligations négociables gouvernementales, le petit investisseur peut diversifier son portefeuille entre deux classes d'actif dites à corrélation négative que sont ces obligations et les actions. Autrement dit, s'il survient une débâcle des cours boursiers (comme c'est le cas depuis deux ans), la valeur marchande des obligations gouvernementales suivra une trajectoire inverse, c'est-à-dire qu'elle augmentera. Les gains réalisés avec les obligations gouvernementales compenseront une bonne partie des pertes essuyées du côté des titres boursiers. En fait, la répartition adéquate de son portefeuille REER et hors REER entre ces obligations et les actions s'avère à mes yeux l'avenue la plus efficace accessible aux petits investisseurs pour bien doser le risque global d'un portefeuille.

Les obligations corporatives (même si elles sont émises par des entreprises très solides) ne permettent

pas d'obtenir cette diversification du risque puisque leur valeur marchande variera dans le même sens que les indices boursiers si ceux-ci s'effondrent. C'est-à-dire que, si les cours boursiers chutent, la valeur marchande des obligations corporatives en fera autant. Le petit investisseur perdra alors sur les deux plans, ce qui fait doublement mal.

L'autre risque est la baisse possible de la valeur marchande de l'obligation. Là, ni les obligations gouvernementales ni les obligations corporatives n'y échappent. La valeur marchande de toute obligation négociable varie en fonction directe et inverse au mouvement général des taux d'intérêt. Si les taux baissent, la valeur marchande des obligations négociables grimpe. À l'inverse, si les taux montent, leur valeur recule. Plus la durée de vie d'une obligation est longue et plus son coupon d'intérêt est faible, plus la variation de sa valeur marchande sera élevée pour un changement donné des taux d'intérêt. C'est donc dire que les obligations démunies (ces obligations n'ont pas de coupons d'intérêt annuels puisqu'elles sont vendues sur une base pleinement escomptée) de 30 ans sont les obligations négociables dont la valeur marchande variera le plus pour un changement donné des taux d'intérêt.

Donc, investir dans les obligations négociables à très long terme telles que celles d'Hydro Québec échéant en 2031 et portant un coupon d'intérêt de 6 % comporte un risque non négligeable de pertes advenant une hausse durable des taux d'intérêt. Présentement, cette obligation se vend 99,01 \$ environ pour un rendement composé annuel à l'échéance de 6,17 %. Supposons que les obligations comparables s'échangent soudainement sur la base d'un rendement de 7,17 %. Comme son coupon d'intérêt annuel est fixe, seule une baisse de sa valeur marchande permettra à l'obligation d'Hydro-Québec de s'échanger sur la base d'un rendement composé annuel comparable aux autres obligations. Jusqu'où doit baisser sa valeur? Jusqu'à 76 \$ environ dans notre exemple. À ce prix, elle s'échange sur la base d'un rendement composé de 7,17 %. Le nouvel acheteur est alors indifférent à acheter cette obligation déjà transigée sur le marché ou une nouvelle obligation émise portant un

coupon d'intérêt annuel de 7 % et vendue quelque peu à escompte par rapport à sa valeur nominale (donc vendue à un peu moins que 100 \$) pour donner un rendement composé annuel à l'échéance de 7,17 %. Comme vous pouvez le voir, pour une hausse générale de 1 % des taux d'intérêt, la baisse de la valeur marchande de l'obligation à long terme est fort importante. Sauf que, à l'échéance dans 29 ans, son détenteur est assuré de récupérer la valeur nominale de l'obligation qui est de 100 \$. S'il conserve l'obligation jusqu'à son échéance, le petit investisseur ne subira pas de perte mais il aura manqué l'occasion d'investir dans des nouvelles obligations au rendement plus élevé.

Conclusion: le petit investisseur doit, par mesure de prudence, limiter le poids des obligations à très long terme dans son portefeuille. Sauf qu'il peut accepter d'en acheter un peu (15 % de son portefeuille d'obligations environ), question de rehausser le rendement global de celui-ci.

Puis-je acheter directement des obligations étrangères?

Monsieur,
J'aimerais savoir s'il est possible pour un Québécois d'acheter directement des obligations de pays ou organismes étrangers. Où puis-je acheter des obligations émises par la Grèce, l'Italie, l'Angleterre, l'Australie, la France, etc.? Comment connaître leur valeur? Je n'aime pas détenir de telles obligations par l'intermédiaire de fonds d'investissement.
Un lecteur

Oui, c'est possible d'acheter de telles obligations. Préférentiellement, il faudrait le faire auprès d'une importante firme de courtage dont l'inventaire contient ces obligations.

Cela dit, je ne vous conseille pas d'acheter ces obligations étrangères. La raison: l'achat de telles obligations implique un troisième risque qui s'ajoute aux deux autres décrits dans la lettre précédente: le risque du taux de change. Les fluctuations du taux de change peuvent réduire, voire annihiler, le rendement à long terme de votre placement. Optez pour une gestion simple de votre portefeuille en limitant vos achats aux obligations gouvernementales canadiennes.

cchiasson@proplacement.qc.ca
Classe virtuelle: www.proplacement.qc.ca



Après quatre mois d'existence

Jetsgo double sa flotte d'avions et ajoute des destinations

PRESSE CANADIENNE

Quatre mois après le début de ses activités, le transporteur à tarifs réduits Jetsgo prend de l'expansion en doublant sa flotte d'avions pour la porter à six appareils, en plus d'étendre son service à d'autres villes, dont Saguenay.

Le chef de la direction et fondateur de ce nouveau transporteur montréalais, Michel Leblanc, a prédit hier que la venue de Jetsgo sur ces nouveaux marchés — qui comprennent également New York et la Floride, Timmins en Ontario et Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard — permettra de faire chuter les prix au cours des prochains mois, dans une proportion qui pourrait atteindre 50 %.

«Jetsgo sera le seul transporteur aérien à rabais [...] dans nos nouveaux marchés de Charlottetown,

Timmins, Saguenay et New York», a précisé Michel Leblanc.

Jetsgo offrira à compter du 25 novembre une liaison Montréal-Saguenay au rythme d'un vol par jour, du lundi au vendredi. Le prix d'un aller simple entre Montréal et Saguenay variera entre 78 \$ et 184 \$ avec Jetsgo, comparativement à 358 \$ avec Air Canada, selon les données fournies par Jetsgo.

En entrevue, M. Leblanc a précisé que la venue de Jetsgo sur ce marché devrait permettre de doubler le nombre d'utilisateurs du transport aérien entre ces deux villes, le faisant ainsi passer de 65 000 passagers par année à 125 000. «Ce marché a fondu de moitié en raison des prix extrêmement élevés», a dit M. Leblanc, qui avait fondé et exploité pendant dix ans le transporteur Royal Aviation, avant de le vendre à Canada 3000, qui a depuis déclaré faillite.

M. Leblanc est demeuré vague en ce qui concerne la rentabilité de son nouveau transporteur, qui maintiendra son rabais de deux pour un même pendant les fêtes de Noël, une période de fort achalandage au cours de laquelle les transporteurs cessent habituellement d'offrir des rabais.

«C'est un succès. Ça fonctionne», a dit M. Leblanc à propos de cette promotion qu'il entend maintenir «pour toujours».

Selon M. Leblanc, les frais d'exploitation de Jetsgo sont inférieurs à ceux de WestJet, pourtant considérés comme les plus bas au Canada. «Si nous ne faisons pas de l'argent, nous ne serions pas en mesure de procéder à cette expansion», a-t-il ajouté.

Les mesures annoncées hier entraîneront l'embauche de 75 employés, soit une augmentation du tiers de l'effectif de Jetsgo.

Le goût des voyages est revenu au Canada

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les Canadiens, tout comme les étrangers, ont retrouvé le goût des voyages en août.

Selon les données rendues publiques hier par Statistique Canada, plus de Canadiens ont voyagé à l'étranger en août que pendant tout autre mois depuis janvier. Le nombre de voyages vers le Canada a aussi augmenté après avoir connu cinq mois de baisses consécutives.

Près de 3,3 millions de Canadiens ont voyagé à destination des États-Unis et des pays d'outre-mer, soit une augmentation de 1,3 % par rapport à juillet. Cepen-

dant, ces données demeurent inférieures de plus de 15 % aux nombres enregistrés en août 2001. De même, les 3,6 millions de personnes qui ont visité le Canada en août représentent une augmentation de 0,8 % par rapport à juillet, mais une baisse de 13,2 % par rapport à août 2001.

Bien que le nombre de visiteurs en provenance de pays d'outre-mer ait chuté de 6,2 % pour atteindre 316 000, le nombre de visiteurs en provenance des États-Unis a crû de 1,6 %, se situant à un peu plus de 3,3 millions. Il s'agit d'ailleurs de la première augmentation du nombre de voyageurs américains au Canada depuis février dernier.

MILLIARDS

SUITE DE LA PAGE C 1

Si cette société de la Couronne devait se retrouver dans une situation financière précaire, le gouvernement fédéral viendrait à son secours. Et une telle éventualité n'est pas impossible. Ces 10 milliards prêtés à des clients de Bombardier et de Nortel représentent environ cinq fois les capitaux propres d'EDC, qui s'établissent à deux milliards.

«Le financement des gouvernements va habituellement à la moitié des projets qui sont les moins intéressants, ceux pour lesquels les entreprises n'arrivent pas à trouver de fonds», dit M. Fay. Les gouvernements contribuent ainsi à créer une surcapacité.

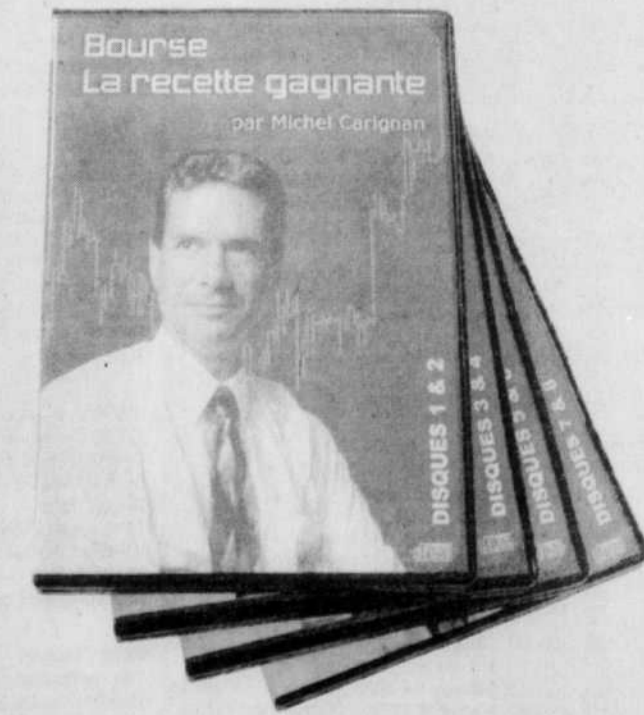
Même si EDC refuse de révéler le niveau de son engagement par rapport à

certaines entreprises en particulier, l'ancien président de son conseil Patrick Lavelle a dit en entrevue que dans le secteur de l'aéronautique, les risques sont «très majoritairement» liés à des clients de Bombardier. «La situation est la même dans les télécommunications. Dans ce cas, il s'agit de Nortel», a dit M. Lavelle, qui était président du conseil jusqu'à la fin de l'année dernière.

«EDC ne devrait pas avoir une si forte proportion de ses prêts dans seulement deux secteurs», a ajouté M. Lavelle, qui estime à près de 10 milliards la part du portefeuille de prêts liée à des clients de Bombardier et Nortel. «On pouvait deviner, dans le cas de Bombardier, que la part des prêts était à ce point importante que cela allait un jour devenir un problème.»

Cours-Vidéo sur CD-ROM

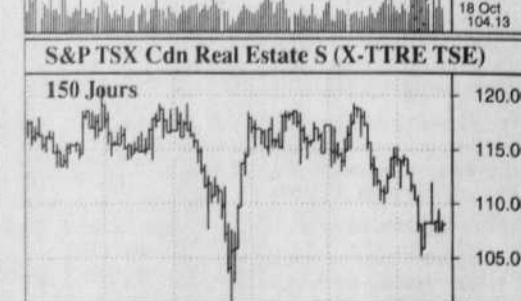
Bourse: la recette gagnante



8 CD-Rom
45 clips vidéos
6 heures 30 de cours

la boutique
decisionplus.com

Téléphone: (514) 392-1366 Sans frais: 1-877-392-1366 Internet: boutique.decisionplus.com



LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 17 octobre 2002 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
HSBC Canada	1,10	2,00	3,00	3,80	5,50	5,10	6,05	6,65
Nationale	1,10	2,00	3,00	3,75	5,55	5,30	6,05	6,70
Royale	1,10	2,00	3,00	4,05	5,60	5,10	6,05	6,65
Scotia	1,10	2,00	3,00	4,05	5,50	5,10	6,05	6,65
TD	1,10	2,00	2,80	3,75	5,60	5,30	6,05	6,70
B. Montréal	1,10	2,00	3,00	3,75	5,75	5,30	6,05	6,70
CIBC	1,10	2,00	3,00	3,75	5,50	5,30	6,05	6,70
Desjardins*	1,10	2,00	3,00	3,75	5,55	5,30	6,05	6,70

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Desjardins	1,10	2,00	3,00	3,75	5,55	5,30	6,05	6,70
Gr. Investors	—	2,00	3,00	4,05	5,75	5,30	6,05	6,70
Capitale Ass.	1,00	2,00	2,80	3,75	5,54	5,19	6,04	6,64

Téléphone: 985-3344
Télocopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.levdevoir.com/offres.html
www.levdevoir.com/avis.html

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
District MONTREAL
No 500-02-111714-023
COUR QUEBEC
(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT
PARLUCAN INC.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
District MONTREAL
COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE)
No 500-02-096260-016
Sous MINISTRE DU REVENU
DU QUÉBEC

vendus par autorité de justice, les biens et effets de 9046-1765 QUÉBEC INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 PIANO DE COULEUR BRUN AVEC 2 CHAISES ET ACC; 1 ÉTAGE-RATEUR DE COULEUR ARGENT ET ACC. ET ETC., CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE Informations: 514-350-9000 STEVE ZUCCARO HUISSIER DE JUSTICE Bouchard et Associés, Huissiers de justice

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
District MONTREAL
No 500-22-076149-023
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
CAISSE POPULAIRE
DESJARDINS D'ANJOU

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
District MONTREAL
No 500-22-076136-020
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
CAISSE POPULAIRE
DESJARDINS D'ANJOU

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.
RESTO-CASINO INC.
APPEL DE PROPOSITIONS N° 02-538
SERVICES PROFESSIONNELS D'EXAMENS MÉDICAUX PRÉ-EMPLOI

ORDRE est donné à LES HÉRITIERS DE LA SUCCESSION DE MARCELLE DARDENNE-DE MARE
Partie défenderesse
ASSIGNATION

PROVINCE DE QUÉBEC
District MONTREAL
COUR FÉDÉRALE-SECTION DE PREMIÈRE INSTANCE NO: ITA-8746-02
Dans l'affaire de la LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU - et-9046-1765 QUÉBEC INC. (f.n.s.n. LE VAUQUELIN) Le 31-10-2002 à 10h00 heures au 90, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL seront

PRENEZ AVIS QUE BI-OP INC., une compagnie légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social à St-Charles-Borromée, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

PRENEZ AVIS QUE la compagnie CAPITAL MOBICOM INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies.

PRENEZ AVIS QUE la compagnie RESERVES CDO INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies.

La suite des avis se trouve en page C 7

www.loto-quebec.com
Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

RESTO-CASINO INC.
APPEL DE PROPOSITIONS N° 02-543
SERVICE DE BUANDERIE POUR LE RESTAURANT NUANCES ET LE SALON EXÉCUTIF DU CASINO DE MONTRÉAL

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de la faillite de: LES VIVACES D'AMÉRIQUE INC.

AVIS est par les présentes donné que la faillite de Les Vivaces d'Amérique Inc., faisant affaires au 516, Rang des Sionas, St-Edouard de Naperville (Qc) J0L 1Y0, est survenue le 15 octobre 2002, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31 octobre 2002, à 9 h, au 1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001, St-Hyacinthe (Qc).

PRENEZ AVIS QUE la compagnie GESTION OBLIGATIONS CDPQ INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies.

PRENEZ AVIS QUE la compagnie TELEVEUSEUR demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies.

La terre est riche de son monde
DÉVELOPPEMENT ET PAIX
1-888-234-8533

LOTTO QUÉBEC
APPEL DE PROPOSITIONS N° 02-536
FOURNITURE ET DISTRIBUTION D'ARTICLES PROMOTIONNELS
CLÔTURE: LE 22 NOVEMBRE 2002 11 H, HEURE LOCALE

RESTO-CASINO INC.
APPEL DE PROPOSITIONS N° 02-543
Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic de l'actif de Les Vivaces d'Amérique Inc.
Louis Langevin, CA, CIRP
Responsable de l'actif

APPEL DE PROPOSITIONS N° 02-541
ENTREPRENEUR POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE SURVEILLANCE ET D'ENTRETIEN MÉCANIQUE DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES POUR LE CASINO DU LAC-LEAMY ET L'HÔTEL HILTON LAC-LEAMY

APPEL DE PROPOSITIONS N° 02-541
ENTREPRENEUR POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE SURVEILLANCE ET D'ENTRETIEN MÉCANIQUE DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES POUR LE CASINO DU LAC-LEAMY ET L'HÔTEL HILTON LAC-LEAMY

APPEL DE PROPOSITIONS N° 02-540
ENTREPRENEUR POUR LA FOURNITURE, SUR DEMANDE, DE SERVICES D'ÉLECTRICIENS POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET CORRECTIF SUR LES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES DU CASINO DU LAC-LEAMY

APPEL DE PROPOSITIONS N° 02-540
ENTREPRENEUR POUR LA FOURNITURE, SUR DEMANDE, DE SERVICES D'ÉLECTRICIENS POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET CORRECTIF SUR LES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES DU CASINO DU LAC-LEAMY

www.loto-quebec.com
Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

www.loto-quebec.com
Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic de l'actif de Les Vivaces d'Amérique Inc.
Louis Langevin, CA, CIRP
Responsable de l'actif

www.loto-quebec.com
Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

www.loto-quebec.com
Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

www.loto-quebec.com
Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

www.loto-quebec.com
Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Commission des transports du Québec
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:
Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17).

Sanctions: Sécurité
9065-9111 Québec inc. de Bromont présidée par Mme Murielle Bond est déclarée totalement inapte.

Sanctions: Permis
Fouad Zavaro de Laval M-214818-002A, agglomération A12 - Ouest de Montréal

Sanctions: Sécurité
9065-9111 Québec inc. de Bromont présidée par Mme Murielle Bond est déclarée totalement inapte.

Sanctions: Sécurité
9065-9111 Québec inc. de Bromont présidée par Mme Murielle Bond est déclarée totalement inapte.

Sanctions: Sécurité
9065-9111 Québec inc. de Bromont présidée par Mme Murielle Bond est déclarée totalement inapte.

Sanctions: Sécurité
9065-9111 Québec inc. de Bromont présidée par Mme Murielle Bond est déclarée totalement inapte.

Québec
Logo of the province of Quebec with the word 'Québec' and a stylized 'Q'.

ÉCONOMIE

Marchés boursiers

Wall Street monte
mais rien n'est encore gagnéAGENCE FRANCE-PRESSE
ET REUTERS

New York — La Bourse américaine a bouclé hier sa deuxième semaine consécutive de hausse, ce qui n'était pas arrivé depuis deux mois, mais les analystes continuent à s'interroger sur la durée de cette reprise face aux multiples incertitudes qui planent toujours sur le marché.

Hier, le Dow Jones a gagné 0,6 % à 8322,40 points et l'indice composite du Nasdaq 1,2 % à 1287,86 points. L'indice Standard and Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale, a progressé de 0,6 % à 884,39 points.

A Toronto, la Bourse a également repris son souffle en fin de séance, terminant la semaine sur un important gain de 5,8 %, tandis que les nouvelles reluisantes sur le front des résultats trimestriels, notamment dans le secteur des technos, ont rappelé les investisseurs à la charge. L'indice principal S&P/TSX a pris 51,82 points hier, ou 0,8 %, à 6326,61. Après avoir touché un creux de quatre ans le 9 octobre, l'indice torontois a rebondi de 11,1 %, les nombreuses aubaines et une série de résultats trimestriels positifs en sol américain soulevant l'espoir d'une amélioration sur les marchés canadiens.

Les valeurs technologiques ont grimpé de 3 %, stimulées par les résultats trimestriels de l'équipementier Nortel Networks Corp., qui a rapporté jeudi une perte réduite pour son troisième trimestre en prévoyant de meilleurs résultats au prochain trimestre. Le secteur a également profité des bonnes nouvelles de Microsoft Corp., le numéro un mondial du logiciel qui a presque doublé son bénéfice et fait miroiter ses perspectives financières. Le titre de Nortel a repris 33 % cette semaine.

Dans l'ensemble, huit des dix sous-groupes du TSX ont terminé à la hausse, le secteur financier affichant son meilleur niveau depuis la fin août avec un bond de 1,5 %.

Sur la semaine

À New York, sur la semaine, le Dow affiche un gain de 6 %, le Nasdaq 6,4 % et le S&P 500 5,9 %. Le bilan des marchés avait également été positif la semaine dernière, après six semaines consécutives de recul. Ces indices ont gagné 14 % pour le Dow et le S&P 500, près de 16 % pour le Nasdaq, depuis le 10 octobre. Ils sont au plus haut depuis la mi-septembre.

Sur les 209 sociétés comprises dans l'indice SP500 qui ont déjà publié leurs résultats, 61 % ont annoncé des chiffres meilleurs que prévu, 11 % en dessous et 29 % en ligne avec les attentes des analystes. «Les attentes étaient tellement basses que [les résultats réels] arrivent à les dépasser», souligne toutefois Mace Blicksilver, directeur de la maison de courtage Marblehead Asset Management.

Mais l'économie reviendra ensuite sur le devant



Hier, le Dow Jones a gagné 0,6 % à 8322,40 points et l'indice composite du Nasdaq 1,2 % à 1287,86 points. L'indice Standard and Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale, a progressé de 0,6 % à 884,39 points. A Toronto, l'indice principal S&P/TSX a pris 51,82 points hier, ou 0,8 %, à 6326,61.

de la scène avec notamment début novembre les chiffres du chômage pour octobre et la réunion de la Réserve fédérale. Les opérateurs garderont également l'oeil sur les élections législatives partielles. «D'un point de vue fondamental, l'économie, les résultats et la situation internationale ne se sont pas vraiment améliorés», avertit l'analyste Peter Cardillo. Celui-ci s'attend à ce que le marché établisse «une fourchette de fluctuation et si elle tient, un plancher aura été formé» avant une vraie reprise.

«Sauf événement géopolitique majeur, l'attention restera sur la micro-économie la semaine prochaine avec les résultats», a indiqué Art Hogan, analyste de la maison de courtage Jefferies.

Sur le marché obligataire, le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans a terminé hier à 4,1 % contre 3,8 % la semaine dernière et celui de l'obligation à 30 ans à 5,06 % contre 4,81 %, remontant jeudi au-dessus des 5 % pour la première fois depuis le 28 août.

En baisse de un milliard en août

L'excédent commercial
du Canada
a chutéPRESSE CANADIENNE
ET AGENCE FRANCE-PRESSE

L'excédent commercial du Canada dans ses échanges avec les autres pays a chuté de près de un milliard en août, pour s'établir à 4,1 milliards, en raison d'un recul de 0,6 % des exportations combiné à une augmentation de 2,6 % des importations.

Statistique Canada a fait savoir hier que les exportations en août avaient atteint 34,8 milliards, soit 195 millions de moins qu'en juillet. Depuis le début de la présente année, les exportations accusent un recul de 4,9 % par rapport à la période correspondante de 2001.

Selon l'agence fédérale, la baisse du mois d'août est attribuable aux exportations à destinations des pays de l'Union européenne, qui ont chuté de près d'un demi-milliard de dollars. Les exportations à destination des États-Unis sont demeurées inchangées, alors que celles destinées au Japon ont légèrement augmenté.

Quant aux importations, elles se sont établies à 30,7 milliards, en hausse de 2,6 % par rapport à juillet, grâce à une forte activité dans les secteurs de l'énergie et de l'automobile. Depuis le début de l'année, les importations sont toutefois en baisse de 1,5 %.

L'excédent commercial du Canada vis-à-vis des États-Unis a diminué de 501 millions, pour se fixer à 7,7 milliards en août. Les entreprises canadiennes ont expédié des biens aux États-Unis pour une valeur de 29,8 milliards, ce qui représente 86 % du total des exportations canadiennes. Les importations en provenance des États-Unis se sont accrues de 2,8 % pour atteindre 22,1 milliards.

Le déficit commercial vis-à-vis des pays autres que les États-Unis a augmenté et est passé de 3,1 milliards en juillet à 3,6 milliards en août, en raison d'une hausse des importations.

Déficit commercial américain record

Les États-Unis ont, pour leur part, accusé un déficit commercial record de 38,5 milliards en août après un déficit de 35,1 milliards (chiffre révisé) en juillet, a annoncé hier le département du Commerce. Pour juillet, le gouvernement avait initialement fait part d'un déficit de 34,6 milliards.

Le déficit commercial avec le Japon a reculé, s'établissant à 5,3 milliards en août contre 5,6 milliards le même mois de 2001. Avec la Chine, le déficit américain s'est en revanche accru pour atteindre un niveau record, à 10,9 milliards en août contre 8,1 milliards un an auparavant.

EN BREF

Falconbridge
affiche une perte

(PC) — À son troisième trimestre, la société minière Falconbridge affiche une perte nette de 21,3 millions de dollars, légèrement inférieure à celle de 23,9 millions subie à pareille date en 2001. Les faibles prix du cuivre et du zinc ainsi que des arrêts de production du nickel ont affecté le bilan, indiquait un communiqué publié hier. Les ventes du trimestre échu le 30 septembre ont atteint les 538,9 millions, en hausse sur celles de 522,2 millions enregistrées un an plus tôt. Sur les neuf premiers mois de l'année, la société a dégagé un bénéfice net de 40,3 millions, en hausse sur celui de 36,5 million obtenu pour la période correspondante en 2001.

Cinar a réalisé
un bénéfice net

(PC) — La maison de production Cinar a réalisé un bénéfice net de 5,09 millions pour son trimestre qui a pris fin le 31 août, comparativement à une perte de 6,3 millions lors de la période correspondante de 2001. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le bénéfice net atteint 12,7 millions, comparativement à une perte de 15,9 millions un an plus tôt. Les revenus de Cinar pour la période de neuf mois sont demeurés stables par rapport à l'année dernière, s'établissant à 102,6 millions.

Sondage de l'institut Harris Poll

Les p.-d.g.
américains
n'ont plus
la cote d'amour

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Près de neuf Américains sur dix estiment que la plupart des patrons sont plus payés qu'ils ne le méritent et qu'ils s'enrichissent aux dépens de leurs employés, indique un sondage réalisé sur Internet par l'institut Harris Poll.

Selon cette enquête, 87 % des personnes interrogées estiment que les responsables d'entreprises reçoivent des salaires excédant leurs mérites, et 87 % également pensent que les patrons «s'enrichissent aux dépens de leurs salariés ordinaires». De plus, 66 % des Américains estiment que «les récompenses dans le monde du travail sont plus inégalement réparties aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a cinq ans».

L'institut de sondage établit un lien entre ces réactions et les soupçons portés sur le monde des affaires depuis les faillites retentissantes d'Enron et de World-

Com et les fraudes comptables découvertes dans plusieurs autres groupes.

Parmi les individus choqués par les niveaux de rémunération actuelles des patrons, 85 % se disent «en colère» et 45 % «très en colère». La colère à l'égard de ce qui est perçu par les personnes interrogées comme une injustice se répartit de façon inégale selon les classes d'âge.

«En règle générale, plus les gens sont âgés, plus ils ont le sentiment que leur situation matérielle s'est dégradée, et plus ils sont en colère», note l'institut de sondage. «Parmi les gens âgés de plus de 65 ans (dont 50 % se sentent dans une moins bonne situation qu'il y a cinq ans), 86 % sont en colère et 59 % sont très en colère», ajoute-t-il.

Ce sondage a été réalisé sur Internet du 24 septembre au 2 octobre auprès de 2032 adultes.

Chas Johnson
&
Fils Inc.

Pour une apparence classique cet automne, portez une chemise avec une lavallière ou un chandail au col montant de Klaus Bohler avec un veston sport Baumler et des pantalons Keithmoore.

1184 PLACE PHILLIPS,
MONTRÉAL, QUÉ. H3B 3C8
TÉL.: 878-1931

AVIS LÉGAUX

Avis public

Ville de Montréal

Arrondissement de Ville-Marie

Demande de dérogation mineure

Toutes les personnes intéressées sont priées de noter que, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le mardi 5 novembre 2002, à 19 heures, au 888, boulevard De Maisonneuve Est, 5e étage, Place Dupuis, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure (1020812041) relative à un empiètement dans la marge arrière d'un bâtiment projeté sur le lot 2681534, à l'est de la rue Saint-André, entre les rues Saint-Antoine et Notre-Dame.

Cette dérogation mineure permettrait la construction d'un ensemble résidentiel de 3 étages, comprenant 12 logements, dont 4 avant-corps situés au rez-de-chaussée font saillie de 1,48 m dans

la marge arrière; la superficie de l'empiètement est de 11,73 m² pour 2 d'entre eux et de 5,86 m² pour les autres. Cette dérogation serait accordée malgré l'article 369 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) autorisant de tels avant-corps si leur superficie n'excède pas 3 m² chacun et s'ils ne font pas saillie de plus de 1,5 m.

Toute personne intéressée par cette demande pourra, lors de cette séance, être entendue par les membres du conseil.

Donné à Montréal,

ce 19 octobre 2002

Le secrétaire d'arrondissement
Susan McKercher

UN MOT VAUT MILLE IMAGES.

CHRC 80

LAMARCHE
Dès 9 h 30

ÉCONOMIE

Un an après les attentats de New York et Washington

Les compagnies aériennes américaines piquent toujours du nez

AGENCE FRANCE-PRESSE
ET REUTERS

Plus d'un an après les attentats du 11 septembre, les compagnies aériennes américaines, frappées de plein fouet par le recul du trafic, n'en finissent pas de s'enfoncer dans une crise dont l'issue paraît encore très lointaine.

Dernière en lice, UAL, société mère de la deuxième compagnie aérienne américaine United Airlines, a annoncé hier une perte nette trimestrielle de 889 millions au troisième trimestre et averti que son quatrième trimestre serait à nouveau difficile. Le groupe, qui en août n'avait pas exclu de déposer son bilan à l'automne, a précisé que ce résultat équivalait à une perte par action de 15,57 \$US et se comparait à une perte de 1,2 milliard (21,43 \$US l'action) un an plus tôt.

La perte ressort à 503 millions de dollars ou 8,82 \$US par action. Le chiffre d'affaires s'est contracté de 9 % à 3,7 milliards.

Dans son communiqué, UAL prévient que son résultat du quatrième trimestre et celui de l'ensemble de 2002 feront ressortir une perte «significative» et indique que son coefficient d'occupation de novembre est en retard de «quelques points». Le groupe précise avoir clos le trimestre écoulé avec une trésorerie de deux milliards.

L'action UAL a perdu 81 % de sa valeur au cours du troisième trimestre, sous-performant l'indice sectoriel de l'American Stock Exchange qui a cédé 54 % dans le même temps.

Suppressions d'emplois

Autre signe de la gravité de la situation, Delta Airlines, troisième compagnie aérienne américaine, a annoncé jeudi la suppression de sept à 8000 emplois supplémentaires. Mais en annonçant mercredi une perte nette record de près de trois milliards de dollars sur les neuf premiers mois de l'année, le p.-d.g. d'American Airlines, première compagnie aérienne du monde, avait donné le ton. «Quelle que soit la façon dont vous les étudiez, ce sont des résultats financiers terribles», a lâché Donald Carty, accusant, péle-mêle, «le piétinement de l'économie, les prix du carburant élevés, le coût du renforcement de la sécurité et l'incertitude de la situation au Proche-Orient».

Mardi, Delta Airlines avait annoncé, pour les trois premiers trimestres de l'année, une perte de 909 millions, tandis que Continental, numéro 6 du secteur, a signalé jeudi une perte cumulée de 342 millions et Northwest de 310 millions.

Fin septembre, le p.-d.g. d'American Airlines

avait pronostiqué que les grands acteurs du secteur subiraient en 2002 une perte collective de sept milliards, à peine inférieure à celle de 2001 (7,7 milliards). Donald Carty s'était présenté devant le Congrès pour réclamer une nouvelle aide fédérale après les quelque 15 milliards de dollars débloqués au lendemain des attentats du 11 septembre 2001.

Seule la compagnie à bas prix Southwest est parvenue à rester rentable sur les neuf premiers mois de 2002, engrangeant un bénéfice de 198,6 millions.

Seule la compagnie à bas prix Southwest est parvenue à rester rentable sur les neuf premiers mois de 2002

«Notre secteur fait face à des défis financiers sans précédents», a plaidé le p.-d.g. de Delta Leo Mullin. Michele Burns, directrice financière du groupe a ajouté qu'elle n'espérait «pas d'amélioration à court terme».

Ce défaut de visibilité est commun à l'ensemble de ses concurrents, incapables de fixer un horizon à leur retour à l'équilibre. «Le problème, c'est le chiffre d'affaires», estime Richard Bittenbender, spécialiste du secteur pour la firme de notation financière Moody's.

La faible croissance de l'économie américaine incite les entreprises à réduire les déplacements de leurs employés et à banaliser les trajets en classe affaire, explique l'analyste. Or c'est précisément sur ces tarifs que se fondait jusqu'alors la rentabilité des compagnies, note-t-il. «Vous pouvez anticiper l'évolution de vos coûts mais il est plus difficile de le faire aussi efficacement pour votre chiffre d'affaires», a-t-il ajouté.

Ce trimestre encore, les entreprises du secteur ont annoncé des économies radicales, notamment des réductions d'emplois et des reports de livraisons d'avions. Une étude, publiée début octobre, affirme que les grandes compagnies devraient réduire leurs coûts de 18,6 milliards pour atteindre le niveau de rentabilité de Southwest. «Le risque, c'est que les pertes se répètent sur une longue période et broient progressivement la solidité financière de l'ensemble du secteur», met en garde M. Bittenbender.

Le 10 août dernier, US Airways, septième transporteur aérien américain, s'est placé sous la protection de la loi sur les faillites et United Airlines (UAL), numéro deux mondial du secteur, a rappelé mercredi qu'il n'excluait pas lui non plus de faire banqueroute.

«Aux États-Unis, le secteur dans son ensemble commencera à gagner de l'argent à partir du deuxième ou du troisième trimestre» 2003, pense malgré tout M. Bittenbender. «Même si, sur une base annuelle, cela ne se fera pas avant 2004.» En revanche, «la différence va se creuser entre les compagnies qui gagnent de l'argent et celles qui continuent à en perdre», pronostique-t-il.



REUTERS

UAL, société mère de la deuxième compagnie aérienne américaine United Airlines, a annoncé hier une perte nette trimestrielle de 889 millions au troisième trimestre et averti que son quatrième trimestre serait à nouveau difficile.

UAL s'entend avec quatre de ses cinq syndicats

AGENCE FRANCE-PRESSE

Chicago — Quatre des cinq principaux syndicats de la compagnie aérienne américaine United Airlines sont arrivés hier à un accord de principe pour la mise en œuvre d'un plan d'économies de plus d'un milliard de dollars par an, crucial pour obtenir des aides financières fédérales, a indiqué un porte-parole de la compagnie.

Le syndicat des machinistes, pour l'instant, ne s'est pas joint à ses homologues, a précisé ce porte-parole.

Dans les prochains jours, les syndicats vont tenter de convaincre

leurs adhérents de faire les sacrifices financiers nécessaires.

Perte de 889 millions

Peu auparavant, UAL avait annoncé avoir enregistré une perte nette de 889 millions de dollars au troisième trimestre 2002, très supérieure aux attentes de Wall Street et avait fait part d'une perte significative au quatrième trimestre et sur l'ensemble de l'exercice. Tout en reconnaissant que la compagnie aérienne est dans une situation extrêmement difficile, le p.-d.g., Glenn Tilton, a affirmé que «personne ne devrait considérer que la faillite est une conclusion inévitable».

La compagnie est en discussions avec ses syndicats pour tenter de faire baisser les coûts d'exploitation de l'entreprise, en particulier le volet salaire. Elle compte ainsi économiser 5,8 milliards de dollar sur une période de cinq ans et demi. La direction a également mis sur pied un plan d'amélioration du chiffre d'affaires et des coûts non salariaux de 1,4 milliard.

La société va faire un point sur la situation la semaine prochaine avec l'organisme fédéral mis en place après les attentats du 11 septembre pour venir en aide au secteur du transport aérien (Air Transportation Stabilization Board).

ABONNÉ OU MEMBRE ?

LE DEVOIR.com

Privilèges abonnés !

- Votre journal à votre porte tous les matins.
- Journal intégral sur le Web dès 22h la veille.
- Accès à l'intégralité du journal.
- Plus de 235 000 textes archivés.

Devenez membre de

LE DEVOIR.com

gratuitement !

- Participez aux forums de discussion.
- Personnalisez votre page d'accueil.
- DE PLUS, recevez par courriel la liste des articles de vos journalistes, vos sujets et vos dossiers préférés.



www.ledevoir.com

ÉCONOMIE

Manifestations à travers la péninsule



Manifestation hier au centre de Rome. La première centrale syndicale italienne avait organisé une grève générale pour protester contre la politique sociale du gouvernement de Silvio Berlusconi.

L'Italie au ralenti

Un travailleur sur deux aurait participé à la grève générale de huit heures, la seconde en six mois

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — Deux millions d'Italiens ont manifesté hier dans les grandes villes de la péninsule, et un travailleur sur deux — soit près de 10 millions — a participé à la grève générale de huit heures, la seconde en six mois, a annoncé le syndicat CGIL (gauche), organisateur du mouvement.

Cette participation a toutefois été contestée par le gouvernement et les dirigeants des deux autres centrales syndicales, la CISL (catholique) et l'UIL (modérée), qui avaient refusé de s'associer au mouvement. Savino Pezzotta, le secrétaire général de la CISL, a estimé le taux d'adhésion « inférieur à 30 %, soit le plus faible de ces dernières années ». Le patronat, la Confindustria, l'a pour sa part évalué entre 25 % et 30 %, et le ministre du Travail, Roberto Maroni, a jugé la participation « modeste », mais sans fournir de données.

Le chef du gouvernement, Sil-

vio Berlusconi, s'est quant à lui refusé à tout commentaire à la sortie du conseil des ministres.

Les chiffres de la participation aux 120 manifestations organisées à l'appel de la CGIL sont également contestés par les autorités préfectorales.

La première centrale syndicale italienne avait organisé cette grève pour protester contre la politique sociale du gouvernement de Silvio Berlusconi. La journée s'est déroulée sur la toile de fond que constituait la crise du groupe Fiat et l'annonce la semaine dernière d'un plan de restructuration prévoyant la mise au chômage technique de 8100 de ses employés.

La CGIL a affirmé que la grève a été très suivie, « bien au-delà » de ses adhérents, soit 5,4 millions revendiqués, dont la moitié sont des retraités.

Une première grève générale de huit heures, organisée conjointement par la CGIL avec les deux autres grandes centrales, avait

reçu l'adhésion de 13 millions de personnes et paralysé l'Italie.

À Turin

La CGIL avait choisi la ville de Turin, siège du groupe Fiat, symbole de l'industrie italienne, pour organiser la plus importante des manifestations. Elle a revendiqué la participation de 200 000 personnes, mais la police a estimé le cortège à 30 000 personnes.

« Les travailleurs ont réussi à démontrer que la majorité du pays ne se résignait pas à une politique industrielle erronée, au déclin du pays », a affirmé Guglielmo Epifani, secrétaire général de la CGIL, qui avait pris la tête du cortège dans cette ville.

La CGIL a par ailleurs annoncé la présence de 250 000 manifestants à Milan, capitale économique du pays, de 150 000 à Rome, de 80 000 à Naples, de 200 000 à Florence et de 30 000 à Palerme, où les épouses ou compagnes des 1800 employés de

l'usine Fiat de Termini Imerese, menacée de fermeture, avaient pris la tête d'un cortège.

Les autorités ont pour leur part évalué à 35 000 personnes le chiffre des participants à Milan, à 130 000 celui de Florence, et n'ont pas fourni d'estimations pour les autres villes.

La CGIL a assuré que la grève a été particulièrement suivie dans le secteur des transports, avec un taux de participation de 85 %. La compagnie nationale Alitalia avait annulé 275 vols et 40 % des trains avaient été supprimés. Des désagréments ont également été enregistrés par les usagers dans les banques, les administrations et les services de santé.

Les deux autres grandes confédérations syndicales, la CISL (catholique) et l'UIL (modérée), signataires d'une plate-forme de négociations avec le gouvernement, ont dénoncé cette grève « politique » et multiplié les attaques contre la CGIL.

Pour contrer Vodafone

Vivendi est à la merci de ses banquiers

HASSEN ZENATI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Acculé par le britannique Vodafone, qui veut lui ravir son pôle de téléphonie Cegetel, une pépite générant une abondante trésorerie, Vivendi Universal, endetté et à court de financements, est à la merci de ses banquiers s'il veut contrer l'assaut.

Vodafone, qui possède 15 % de Cegetel, propriétaire de la très profitable société de téléphonie SFR, s'est lancé à la conquête de la majorité du capital, en offrant de reprendre les parts du britannique BT Group (26 %), de l'américain SB Communications (15 %) et de Vivendi (44 %).

Le groupe de Jean-René Fourtou refusait hier de commenter les informations de sources bancaires selon lesquelles les banquiers refuseraient de suivre Vivendi s'il décidait de contrer l'offre de Vodafone en exerçant ses droits de préemption sur BT ou SBC.

Selon ces sources, les banquiers, à peine rassurés sur la situation à court terme de la trésorerie de Vivendi, renâcleraient à lui prêter l'argent nécessaire pour faire échec à Vodafone en montant dans le capital de Cegetel. Ils plaideraient au contraire pour que Vivendi accepte les 6,7 milliards d'euros qui lui sont offerts par Vodafone pour sa parti-

icipation et améliore ainsi son profil financier.

Vivendi doit déboursier quatre milliards d'euros pour reprendre les parts de BT Group et s'assurer le contrôle majoritaire à la fois de Cegetel et de SFR. « Mais il ne s'agit pas de quatre milliards d'euros d'emprunts bancaires », souligne une source proche du dossier. Pour racheter les parts de BT Group, Vivendi dispose des recettes de plusieurs cessions déjà effectuées et d'une partie des revenus de la vente imminente de VU Publishing, son pôle édition, selon cette source. « Un milliard d'euros supplémentaire suffirait pour boucler l'affaire, ce n'est pas facile, mais ce n'est pas impossible, si toutefois Vivendi veut toujours garder Cegetel », souligne-t-elle.

Pas de décision

M. Fourtou, qui « est le seul à détenir la clé de cette affaire », a-t-on indiqué, n'aurait pas encore pris de décision. Il a jusqu'au 30 octobre pour répondre à l'offre de Vodafone sur les parts de Vivendi et jusqu'au 10 novembre pour préempter les parts de BT Group.

Selon Vivendi, M. Fourtou n'a pas reçu Sir Chris Gent, président de Vodafone, venu à Paris jeudi plaider en faveur de son « offre amicale bénéfique pour les actionnaires de Vivendi ». Ce serait le signe qu'il veut encore se donner du temps, alors que Vodafone est pressé de conclure.

INFORMATIQUE



Microsoft a annoncé jeudi des ventes excédant de 700 millions ses prévisions initiales.

Les poids lourds résistent, les petits trinquent

MATTHIEU
DEMEESTERE

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Dans un secteur informatique à la santé toujours fragile, Microsoft ou IBM ont mieux résisté au troisième trimestre que leurs concurrents plus petits car ils ont su profiter de leur statut de poids lourds.

L'avenir ne ressemblera pas forcément à ce trimestre « unique », a dit Microsoft jeudi soir, après avoir annoncé des ventes excédant de 700 millions ses prévisions initiales, et un bénéfice plus que doublé à 2,73 milliards. « Les clients ont reconnu l'intérêt de signer des contrats de licence à long terme pour nos produits », et non plus pour une année, a commenté le numéro un mondial des logiciels, qualifiant ses résultats d'« exceptionnellement forts ».

Mais côté perspectives, prudence ! La croissance des ventes de PC ne va peut-être pas durer, a ajouté Microsoft, ni d'ailleurs l'euro fort, qui a eu cet été un effet positif sur le montant des ventes européennes converties en dollars.

D'autres thèses ont été préconisées pour expliquer ce trimestre « unique ». Selon le Wall Street Journal, le groupe de Redmond a profité de sa position de monopole pour tordre le bras aux fabricants informatiques, en proposant des contrats de licence à des prix intéressants à condition d'obtenir un engagement avant le 31 juillet et pour plusieurs années.

Le risque pour les clients, selon le quotidien, était de se voir priver en cas de refus des dernières versions de Windows ou Office, produits vedettes de Microsoft. « C'est difficile de savoir si oui ou non ils auraient généré un tel différentiel de chiffre d'affaires s'ils n'avaient pas été forcés à le faire », a déclaré un analyste de la maison de courtage SG Cowen. Sollicité par l'AFP, Microsoft n'avait pas réagi en milieu de journée.

Quoi qu'il en soit, « la délivrance des licences a conduit à un gros trimestre, mais les commandes devraient ralentir à partir de maintenant », selon SG Cowen. Ces résultats de Microsoft « ne sont pas le reflet d'un tournant dans la demande de logiciels en général », a-t-on ajouté chez Merrill Lynch.

Livraisons d'ordinateurs

Les livraisons mondiales d'ordinateurs personnels (PC) viennent de connaître leur premier trimestre de croissance en glissement annuel (+3,8 % à 32,6 millions d'unités), après cinq trimestres consécutifs de baisse, a révélé jeudi une étude de l'institut de recherche IDC. Toutefois le marché reste « prudent », la croissance séquentielle (d'un trimestre à l'autre) n'ayant atteint que 6 % alors qu'elle est habituellement de 9,2 % au troisième trimestre, a nuancé IDC.

Les bonnes performances d'IBM, premier fabricant informatique au monde, sont dues à « une stratégie et une gestion meilleures » que celles de ses concurrents, a expliqué Steven Milunovich, analyste de Merrill Lynch. En excluant les pertes de son activité de lecteurs de disques durs, en cours de cession, IBM a réalisé un bénéfice de 1,69 milliard, tirant profit de sa stratégie de diversification dans les services.

Ces bons résultats contrastent avec les pertes annoncées par Gateway et Apple, distancés sur le marché des PC par Dell et Hewlett-Packard, et surtout avec les difficultés de Sun Microsystems.

Sun a dû annoncer jeudi la suppression de plus de 4000 emplois pour faire face à une baisse de 20 % de son chiffre d'affaires d'un trimestre à l'autre.

Le fabricant de gros matériel informatique a réduit radicalement ses dépenses d'investissement depuis un an pour regonfler sa trésorerie, « mais malheureusement ses clients ont fait la même chose », a relevé Steven Milunovich.

La crédibilité de Romano Prodi est affaiblie dans l'UE

Le président de la Commission européenne a qualifié de « stupide » le pacte de stabilité de l'euro

YVES CLARISSE
REUTERS

Bruxelles — La crédibilité du président de la Commission européenne, Romano Prodi, et de son institution ont été gravement atteints par ses propos sur le caractère « stupide » du pacte de stabilité de l'euro, ont estimé hier de nombreux responsables européens.

Le maintien à son poste de l'ancien président du Conseil italien est désormais remis en question au sein de l'Union européenne, qui était hier encore sous le choc de l'interview accordée la veille au quotidien Le Monde. « Je sais très bien que le pacte de stabilité est stupide, comme toutes les décisions qui sont rigides », avait-il dit.

Même si quelques — rares — voix ont salué ce jugement, des réactions virulentes ont suivi, venant notamment d'Allemagne et, de manière remarquable, de droite comme de gauche. « Ce que M. Prodi a dit hier le disqualifie clairement comme président de l'Union européenne », a déclaré à la télévision allemande ZDF Edmund Stoiber, candidat malheureux à la chancellerie et ministre-président de Bavière. « Il a gâché ce qui restait de confiance en la Commission européenne en Europe ».

Klaus Haensch, chef des sociaux-démocrates au Parlement européen, qu'il représente à la Convention sur l'avenir de l'UE, s'est montré tout aussi féroce envers Romano Prodi. « Je décrirais le commentaire du président de la

Commission sur ce sujet avec les mêmes adjectifs: c'était stupide et rigide », a-t-il estimé à la radio allemande InfoRadio.

Le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, Pedro Solbes, a, quant à lui, contredit son « patron ». Dans un discours prononcé hier à Barcelone, il a pris l'exact contre-pied de Prodi en estimant que le pacte de stabilité était suffisamment flexible et qu'il avait le devoir d'appliquer les règles décidées par les membres de l'UE.

Un « pacte de stupidité » ?

Dans les capitales, les gouvernements ont fait part de leur incompréhension totale devant les propos de Prodi et craignent, comme le mot en court sur les marchés financiers, que le pacte de stabilité ne soit raillé comme le « pacte de stupidité ».

A Estoril (Portugal), où il était réuni en sommet avec les autres dirigeants démocrates-chrétiens de l'UE, le premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker a appelé la Commission à « clarifier » sa position « illisible ». Des membres influents du Parlement européen ont également demandé qu'il s'explique devant les députés lundi prochain, mais il a décliné l'invitation, laissant cette tâche au commissaire aux Affaires économiques et monétaires, Pedro Solbes.

Non pas que Romano Prodi fasse amende honorable. « Le président ne regrette pas un mot de son intervention au Monde », a

expliqué son porte-parole, Jonathan Faull.

La plupart des gouvernements jugent ces propos incompréhensibles sur le fond et inopportuns dans le contexte actuel d'explosion des déficits publics. « Soit Prodi n'a rien compris à ce qui s'est passé ces cinq dernières semaines, soit il ne veut pas le voir », souligne un responsable gouvernemental d'un petit pays de la zone euro. « Je me pose des questions sur sa santé mentale ».

Une grave erreur

Devant le ralentissement de la croissance, les ministres des Finances de l'Eurogroupe ont en effet décidé le 7 octobre, sur proposition de la Commission européenne, d'assouplir l'application du pacte de 1997 qui empêche les membres de dépasser la barre de 3 % du PIB pour le déficit public. Malgré les réticences des huit pays de la zone qui sont déjà parvenus à l'équilibre budgétaire, ils ont accepté que les quatre pays qui connaissent des déficits importants — la France, l'Allemagne, le Portugal et l'Italie — puissent retarder l'échéance pour l'assainissement de 2004 à 2006.

Il a également été décidé que les déficits ne seraient plus estimés de manière nominale, comme un couperet, mais que l'on utiliserait les déficits structurels, hors aléas de la conjoncture, afin de maintenir les dépenses d'investissements. « On est en train de moderniser le pacte », souligne un diplomate. « La seule règle inflexible

qui subsiste est la règle des 3 % et personne ne veut la faire sauter, même pas Prodi ».

Tous les pays de la zone euro, y compris la France, pourtant la plus critique vis-à-vis des « rigidités » du pacte, ont d'ailleurs resserré les rangs hier, en réaction. « Les principes du pacte de stabilité et de croissance sont de bons principes », a souligné le premier ministre français Jean-Pierre Raffarin. « La France adhère à ces principes ».

La crédibilité de la Commission européenne, gardienne des traités, est désormais clairement remise en question. Pour l'Allemand Hans-Gert Pötering, le chef du groupe des droites au Parlement européen, le premier en importance, les remarques de Prodi sont une « grave erreur », le rôle de la Commission étant de « défendre et protéger l'acquis et non d'attaquer un pilier fondamental de la législation européenne ».

Cette sortie, a-t-il ajouté, montre au grand public que la Commission est divisée et a « perdu son indépendance » en agissant sous la « pression de quelques grands États membres ».

Si Pötering ne va pas jusqu'à demander la démission de Prodi, certains diplomates estiment que la question se pose pour un homme qui, depuis sa prise de fonctions en 1999, a multiplié les initiatives et les déclarations controversées. « Le problème dans les prochains jours sera plutôt la crédibilité de Prodi que celle du pacte », a estimé un expert monétaire de l'Eurogroupe. « Mais va-t-il démissionner ? »

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
102 Condominiums et co-propriétés

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS
CANAL LACHINE
Joli condo (grand 3 1/2) avec vue sur le canal. À 2 pas du marché Atwater & métro Lionel Groulx. 139 000 \$.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER
*** PARIS ***
XV^e, superbe appart., 3^e ét., meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem. mois. (450) 968-0262
* PARIS - Sem. ou mois
Bastille, Marais et Oberkampf. (514) 383-9605

251 BUREAUX À LOUER
VIEUX-MONTRÉAL
2 bureaux meublés à louer dans cabinet de 14 avocats. Idéal pour avocat, notaire, comptable, psychologue, ingénieur ou activité connexe. Services inclus: réception, fax, salle de conférence.
FABIENNE CLÉMENT (514) 842-8051

251 BUREAUX À LOUER
CENTRE-VILLE - 1 000 P.C.
Pour bureau ou commerce. Possibilité option-achat. (514) 944-6688

Besoin d'information?
Besoin de support?
Allergique? Pas de panique!
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ALLERGIES ALIMENTAIRES
Tél./Télec. : (514) 990-2575
www.aqaa.qc.ca

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL
BORD DU FLEUVE, Verchères
120x707, 25 min. Mt. Maison can. rénover, 150' de route, 7 pièces, bien isolée, chauff. élec., terrain paysager, piscine, sécur. Prop. 294000\$ (514) 630-5099

164 CONDOMINIUMS À LOUER
** URGENT **
PARC LAFONTAINE, 1 436 p.c., vue panoramique, 2 balcons, pisc. int., gym., garage, électros, chauff. eau ch. 1 750 \$/m. La Capitale inc. M.-A. PEREIRA, 514-857-2121

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
AU BORD DE LA RIVIÈRE NIGER
Une maison victorienne. À l'orée d'un village pittoresque. Libre de novembre à mai. (819) 838-5631

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER
STATIONNEMENT EXTÉRIEUR
4585, Christophe-Columb 985-3399(jour) 522-6222(soir)

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER
LOFTS COMM. + ESPACES INDUSTRIEL & COMM. À LOUER
près Canal Lachine, métro, Ateliers 900-5000pc. (514)932-4850(poste 307)

Immobilier Résidentiel
145\$ pour UN MOIS
Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 140\$.
40' la ligne supplémentaire. L'annonce est annulée en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

134 FERMES, FERMETTES, TERRES
ST-ANGÈLE-DE-MONNOIR
Érable de 21 arpents. P. DELORME, 343-0114

164 CONDOMINIUMS À LOUER
** URGENT **
PARC LAFONTAINE, 1 436 p.c., vue panoramique, 2 balcons, pisc. int., gym., garage, électros, chauff. eau ch. 1 750 \$/m. La Capitale inc. M.-A. PEREIRA, 514-857-2121

176 CHALETS À LOUER
CHARLEVOIX, résidence victorienne haut de gamme. Site superbe. 2 magnifiques unités, foyer, électros. Sem/mois. (514)843-0198 www.3sympatico.ca/eboulements

301 ŒUVRES D'ART
Achat Fortin, Jackson, Lemieux, Richard, lacour, etc. 419-648-9292

307 LIVRES ET DISQUES
ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450)466-9920

LES PETITES ANNONCES
985-3322 LE DEVOIR
Propriétaires!
Logement à louer? Propriété à vendre?
1592\$*
*4 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 32% de plus.

100 VISITES LIBRES
OUTREMONT
Dim. 14 à 16h au 85 Pagnoulet
La meilleure maison sur le marché dans sa catégorie. Vous trouvez ici ce que vous cherchez 945000\$ G. TOMOVA, 514-737-7514

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
CÔTE-DES-NEIGES
Nouveau sur le marché, triplex très bien situé, près des écoles et hôpitaux. 2x7, 1x3, 2 bureaux au sous-sol, 2 garages, 3 ét. idéal pour professionnel occupant.
MICHEL LAMARRE 514-270-4422

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
MÉTRO SHERBROOKE
(accès direct) 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Vue Mt-Royal, balcon. Élec. clim. chauff. frigo, cuisinière. Piscine, sauna, buanderie.
281-1551

167 MEUBLÉS
AU COEUR DU PLATEAU, rue de Grandpré, maison du patrimoine 1960, charmant logis, demi s.sol, 4 pièces, équipé au complet, 1 cc. idéal pour gens de passage. Disp. 15 nov. - 15 jan. 3 min. métro Laurier. 900 \$/m. Réf. 514-815-3703

177 DÉCÈS
Un don
aux œuvres du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.
Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éplorée.
Pour information: (514) 495-2409

301 ŒUVRES D'ART
Achat Fortin, Jackson, Lemieux, Richard, lacour, etc. 419-648-9292

307 LIVRES ET DISQUES
ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450)466-9920

1592\$*
*4 lignes, 3^{es} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 32% de plus.
Heure de tombée: 14h00 tous les jours (lun.-ven.)
985-3322
Communiquiez avec un conseiller publicitaire dès maintenant
Différents forfaits disponibles.

MOTS CROISÉS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
HORIZONTELEMENT
1 - Dispositif d'éclairage.
2 - Inflammation de l'uvée. - Langue fin-nougatine.
3 - Gros bonbon de chocolat fourré. - Habitation des Indiens.
4 - Rôle. - Épreuve. - Éminence.
5 - Qui ne compte pas. - Fer. - Baie du Japon. - Vrai.
7 - Celui qui est chargé de soigner et de conduire un éléphant.
8 - Plante herbacée. - Mère d'Abel.
9 - Plante voisine du navet. - Espace de temps. - Sauf-conduit, en pays musulman.
10 - D'une manière douce.
11 - Boîte de rangement. - Notre-Dame.
12 - Déflagration. - Chien d'arrêt.

MOTS CROISÉS LE MONDE
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
HORIZONTELEMENT
I. Va prendre des coups sur les terrains du Japon et de la Corée. — II. Assure la suite. Se suivent avec régularité. — III. Fait de l'effet. Font de l'effet au passage. — IV. Personnel. Roule sur la bande. Dans les bois sans bois. — V. Parti disparu. Bien développé. Au bout des bouts. — VI. Pousse à faire mal. Désagréables pour l'environnement. — VII. Monstre. A fait fortune grâce au PC. — VIII. Crie en forêt. Vidées à chaque tour. Dévoré. — IX. Resterait chez les petites. Dix points sur le tapis. — X. Roi, singe ou facteur. Petit creux en façade.
VERTICALEMENT
1. Agiter les neurones. — 2. Préparation pour la toile. — 3. Toujours dans la poche des Suédois. Mit en place le concile de Nicée. — 4. Hydrocarbure. Peut faire un carton dans les cartes. — 5. Paresseux ou fourmilier. Mauvais père, mauvais roi. — 6. Militaire. Points. Dépas-

185 CHAMBRES
ROSEMONT - Près métro, belle résidence avec foyer. Ch. à louer, meublé, literie et petit déjeuner incl. Lundi au vendredi. 600 \$. 514-824-9691
DÉCÈS
Un don
aux œuvres du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.
Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éplorée.
Pour information: (514) 495-2409
AVIS DE DÉCÈS
HEURES DE TOMBÉE
DU LUNDI AU VENDREDI: avant 14h30 pour publication le lendemain.
Télécopieur: 985-3340
POUR INFORMATION 985-3344
LE DIMANCHE: avant 14h30 pour publication le lundi.
Télécopieur: 985-3360
POUR INFORMATION 985-3333

542 MASSOTHÉRAPIE
MASSAGE ORIGINAL développé pour réduire le stress et équilibrer le corps. Reflexologie. Reçu pour assurance. N.D.G. 514-482-1991
V.M.R. 3 av Cornwall Européen, asiatique, sauna, médical, sport, santé, relaxation. (514) 738-7917
552 SOCIÉTÉ, SPORT, LOISIRS
PERSONNE cherche groupe de chanteurs qui s'exécutent pour se distraire. 254-6204
REMERCIEMENTS
ROUSSEAU ANDRÉ
Mme Simone Ouellet et les membres des familles Rousseau et Gendron ont été très touchés par les nombreux témoignages de sympathie à leur égard, lors du décès de M. André Rousseau, le 17 septembre dernier. Ils tiennent à vous exprimer leur plus vive gratitude et vous prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Environnement Canada
Montreal
Prévisions météo
Aujourd'hui Pluie intermittente max 11
Ce soir Déjaqué min 6
Dimanche Ensoleillé max 10, min 6
Lundi Ensoleillé max 8, min 3
Mardi Ensoleillé max 8, min 0
La météo en un clin d'œil
Hier Normales
Max. 8 11.7
Min. 1 2.5
Precip. 2.0 mm
Phases de la lune
10/21 10/29 11/4 11/11
Lever du soleil 7:17
Coucher du soleil 18:02
Indice UV -777
Indice UV Exposition max. Description 0-2 3-5 6-8 9-10 11-12
Description Faible Moyen Élevé Extrême
Canada
St. John's ☁ 10/7
Halifax ☁ 11/3
Ottawa ☁ 13/4
Toronto ☁ 13/11
Winnipeg ☁ 2/6
Edmonton ☁ 4/5
Regina ☁ 9/2
Vancouver ☁ 14/7
Whitehorse ☁ 11/4
Yellowknife ☁ -1/9
Le monde
New York ☁ 17/8
Chicago ☁ 12/2
Atlanta ☁ 23/6
Miami ☁ 32/24
Los Angeles ☁ 18/10
Rio de Janeiro ☁ 31/20
Amsterdam ☁ 12/5
Moscou ☁ 10/9
Tokyo ☁ 24/20
Sydney ☁ 25/16
Pariez directement avec un prévisionniste
Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables
Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL
www.meteo.ec.gc.ca
La météo canadienne sur le Web

LE DEVOIR

CULTURE

ACTUALITÉ

Repenser la culture... montréalaise

Roland Arpin précise l'importance, dans cette future politique culturelle de la métropole, de s'adresser aux jeunes, aux autochtones et aux immigrants

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Rien ne serait pire, pour Montréal, que de doter la ville d'une politique culturelle similaire à celle du gouvernement du Québec. Non pas parce que cette dernière ne vaut rien, mais plutôt parce qu'en dix ans la culture a à ce point changé qu'il est aujourd'hui plus que nécessaire de repenser à ce qu'est, précisément, la culture.

Telle était la principale recommandation faite hier, lors de la première assemblée publique de l'organisme Culture Montréal, par nul autre que Roland Arpin, grand manitou de l'élaboration de ce genre de politique mais surtout auteur de ladite politique culturelle québécoise.

«Il faut une ambition nouvelle, il ne faut pas calquer ce qui a été fait dans le passé, a-t-il prévenu

devant un parterre d'une centaine de personnes. [...] C'est important de ne pas refaire la même chose parce qu'il faut réfléchir le fait que la culture avance et qu'elle se développe grâce aux idées, aux actions et à l'ouverture sur le monde.»

Concrètement, l'ex-directeur du Musée de la civilisation de Québec a précisé l'importance, dans cette politique en devenir, de s'adresser notamment aux jeunes, aux autochtones et aux immigrants. En ce sens, il a fait remarquer que, dans la dizaine de groupes de travail où il a œuvré comme membre ou président en vue de l'élaboration d'une politique culturelle ou patrimoniale, la question de la jeunesse n'était pas vraiment une préoccupation. Une grande ville comme Montréal, a-t-il dit, ne doit pas faire cette erreur.

«Quand on regarde le nombre

de bourses de science pour les jeunes qui existent, il y a lieu de se poser des questions. Les programmes gouvernementaux importants offrent des bourses aux jeunes qui finissent tout juste leur université. Si c'est vrai pour la science, il n'y a pas de raison que ça ne le soit pas pour la culture. Mais le problème, c'est que la culture est encore vue comme une fantaisie, comme une affaire pour les gens qui n'ont plus de problèmes d'argent.»

En outre, M. Arpin a énuméré une série de recommandations qui valent tant pour le milieu culturel, qui épaulera la création de la politique montréalaise, que pour les dirigeants politiques, qui devront la mettre au monde. Il a par exemple mis l'accent sur l'importance de ne pas tomber dans l'élitisme en créant une politique pour les riches et une autre pour les pauvres. Il faut aussi, a-t-il

ajouté, combattre l'idée que la culture c'est cher... ou que ce n'est pas cher. En d'autres mots, pensons à la nécessité plutôt qu'à la rentabilité.

«Il est également très important de consulter largement lors de ce genre d'exercice, selon M. Arpin, mais il ne faut pas pour autant consulter tous ceux qui veulent l'être. Des balises précises doivent voir le jour.»

Enfin, M. Arpin a salué la décision du comité exécutif de la Ville de Montréal de mettre sur pied un seul groupe en vue de l'élaboration d'ici décembre 2003 de la première ébauche de la politique. Rappelons que ce dernier, tout récemment nommé, est dirigé par Raymond Bachand, p.-d. g. de l'entreprise SECOR, et Michel Agnaëff, ex-président de la Commission canadienne de l'Unesco, qui agira à titre de secrétaire général.



ROLAND ARPIN

La responsable de la culture au comité exécutif de la Ville, Helen

Fotopulos, comme le président de Culture Montréal, Simon Brault, ont applaudi la conférence de M. Arpin. «C'est exactement ce qu'on veut faire pour la politique, a précisé Mme Fotopulos. On veut une approche transversale, puisqu'à Montréal la culture ne se résume pas aux arts.»

Selon M. Brault aussi, l'approche de M. Arpin est la bonne pour Montréal. «Ce qui est intéressant avec son approche, c'est qu'il dit qu'on doit se poser des questions nouvelles. Les formes d'art sont en évolution, les pratiques culturelles sont en évolution et la définition même de la culture est en évolution. On doit donc obligatoirement passer par une réflexion sur tous ces éléments-là. C'est très positif puisque ça peut faire en sorte que ce débat ne sera pas limité aux experts culturels ou au milieu culturel. Il y aura un réel débat public.»

CONCERTS
CLASSIQUES

Ouverture sous de bien mauvais augures

SMCQ

Linda Catlin Smith: Path of Uneven Stones (2002);
Justin Mariner: Apparent Motions (2002);
Béla Bartók: Musique pour cordes, percussion et célesta (1936). Ensemble de la Société de musique contemporaine du Québec, dir. Walter Boudreau.
Salle Pierre-Mercure, le 17 octobre 2002.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Le concert se donnait le titre de Trajectoires (allez savoir pourquoi); en plus, il se présentait en fête d'anniversaire pour la salle Pierre-Mercure, dont on célèbre en cette fin d'octobre les dix ans d'ouverture. Deux œuvres de jeunes compositeurs sont au programme, avec un classique entre tous, la *Musique pour cordes, percussion et célesta*, de Bartók. Autant on se réjouit le cœur en entrant en salle, autant on en sort amèrement déçu.

De l'œuvre de Linda Catlin Smith, rien à dire. Elle n'a même pas appris cette leçon que Messiaen donnait après avoir fait lui-même l'erreur de mettre les violons par trois. Cela nous faux — et en prime les instrumentistes jouent faux. Voilà le leitmotiv de la soirée: la fausseté. Louise-Andrée Baril, Lise Daoust et Olga Ranzenhofer ne sont pas à mettre en doute. Le reste de cet «ensemble» ad hoc l'est, lui.

On s'éparpille en n'allant nulle part; c'est peut-être bien beau pour maman, mais pas pour des musiciens. Puis, vient *Apparent Motions*, de Justin Mariner.

Le titre est vraiment bon: il n'y a que de l'apparence dans cette pièce. Un mauvais copiage, sans originalité aucune, où l'élève montre qu'il connaît ses livres et qu'il a analysé les chefs-d'œuvre pour faire plaisir à la scolarité de McGill. Ce pense vraiment son directeur de doctorat de tout cela? Peu nous en chaut; mais cette musique est vraiment de troisième ordre et aussi interprétée comme telle. Car, là aussi, l'«ensemble» n'est même pas ordinaire. On espère se rattraper avec le Bartók.

S'il fallait se désespérer de la substance de ce qui avait été déjà entendu — et ici on remet en question les choix du directeur artistique de la SMCQ —, on croyait pouvoir entendre mieux dans cette pièce phare du jeune XX^e siècle. Avec ce ramassis d'interprètes qui travaillent au service et qui viennent d'un peu partout (du NEM, de l'ECM et des ateliers baroques), donc le contraire d'un véritable ensemble, avec des contrebassistes qui baillent et s'endorment presque sur leur instrument, des cordes qui faussent comme cela n'est pas permis, il faut malheureusement décrier la baisse de niveau.

La *Musique pour cordes, percussion et célesta* n'est pas une œuvre rare au répertoire (du moins pour ceux qui écoutent des disques et vont au concert). La présenter avec seulement 16 cordes pour l'orchestre est déjà scandaleux. Acceptons les contingences financières et tâchons de faire avec le reste, ce qui veut dire qu'on trouve des violonistes, altistes, violoncellistes et contrebassistes qui savent jouer juste ce répertoire STANDARD en l'aimant.

On a entendu de la bouillie pour chatte en rut. Cette musique géniale fut montrée comme une laideronne qu'on maquille. Même le chef ne sait pas doser les magiques effets qu'elle contient. Quand c'est très mal joué, ce qui fut le cas jeudi soir, avec un effectif vraiment trop mince — il aurait fallu au moins le double de cordes —, on commence à se demander où veut aller la SMCQ. On veut croire à cette société, on sait les problèmes financiers de l'organisme. Que tout cela se reflète sur la qualité artistique commence à faire planer un doute. Un souper à la bonne franquette n'est jamais désagréable; un concert qu'on voudrait grandiose et qui sonne comme une première répétition l'est beaucoup moins. Voici le triste cas d'une «institution» qui s'anémie et qui fait que la frange se fait bien plus attirante, tant le feu sacré de la découverte semble s'être désespérément éteint à la SMCQ, comme celui du «bien-faire».

EXPOSITION

L'OSQ interactif

DAVID CANTIN

À fin de célébrer le 100^e anniversaire de l'Orchestre symphonique de Québec, le Musée de la civilisation a mis sur pied une exposition hautement interactive. Au milieu de la salle, un orchestre virtuel permet au visiteur de se mettre dans la peau du chef, d'un instrumentiste ou d'un spectateur. Comment illustrer un univers sonore? Voilà l'un des principaux défis que relève cette installation, qui a comme objectif de démystifier les multiples facettes de la musique symphonique.

Tout au long de la visite, c'est la Symphonie n° 40 en sol mineur, K. 550, de Mozart (sa plus célèbre) qui guide le public à travers cette incursion dans le fonctionnement d'un orchestre professionnel. On peut même contempler le manuscrit original, de même que le bâton du compositeur Gustav Mahler. On entre ensuite en coulisses grâce à divers témoignages sous forme audio et vidéo. Au printemps dernier, l'équipe de réalisation du Musée a procédé à des enregistrements de répétitions et de concerts du programme *Testament d'un génie*. C'est, en quelque sorte, le matériel de base de l'exposition. Certains visiteurs voudront ainsi écouter deux musiciens fictifs parler de leur cheminement personnel. À l'aide de modules interactifs, d'autres peuvent suivre et marquer le rythme ou recomposer une phrase musicale. Pour les amateurs de percussions, une cabine insonorisée est aménagée pour leur permettre de faire résonner des cymbales.

Essentiellement pédagogique, *Hypersymphonique!* amène à découvrir des photographies, des extraits audiovisuels ainsi qu'un historique de l'OSQ en filigrane. On fournit également la réponse à plusieurs questions: qu'exprime la gestuelle du chef? Quelle différence y a-t-il entre la musique symphonique et la musique philharmonique? Pourquoi les musiciens sont-ils tous habillés en noir? La visite mène ensuite au podium du chef et à l'orchestre virtuel. Les instruments d'époque se font ainsi entendre. L'idée demeure intéressante, quoique cette scène stylisée semble prendre toute la place. Il aurait peut-être été intéressant de découvrir davantage d'objets de même que plus de dé-



SOURCE MUSÉE DE LA CIVILISATION

L'exposition donne la chance aux visiteurs d'accéder au podium du chef et à l'orchestre virtuel.

tails concernant les grandes étapes de l'histoire de l'OSQ. Toutefois, on reconnaît bien la signature du Musée de la civilisation. On cherche, avant tout, à instruire tout en divertissant le public. Selon Claire Simard, directrice générale de l'institution de la rue Dalhousie, «l'initiation ainsi que l'expérimentation, par le biais de l'OSQ, occupent une place prédominante». Les textes de l'exposition sont brefs, mais précis. Les portraits de chefs qui se sont succédé à la direction de l'OSQ ainsi qu'une chronologie sont susceptibles de plaire davantage aux mélomanes. L'éclairage, un peu trop sombre, gêne parfois au cours de la visite. Le Musée de la civilisation offrira, de novembre à mai prochains, une série de

conférences et d'entretiens, histoire d'assurer le traitement pluriel de cette exposition. Un livre accompagne l'exposition, *Un siècle de symphonie à Québec*, publié au Septentrion, en coédition avec la Commission de la Capitale nationale. Rappelons que l'Orchestre symphonique de Québec a célébré ses 100 ans le 3 octobre dernier.

HYPERSYMPHONIQUES!

Une exposition dans le cadre du 100^e anniversaire de l'Orchestre symphonique de Québec. Au Musée de la civilisation, 85, rue Dalhousie, Québec. Jusqu'au 7 décembre 2003.

LITTÉRATURE

Une erreur annonce Yann Martel comme lauréat du prix Booker bien trop tôt

PRESSE CANADIENNE

Londres — L'organisme attribuant le prix littéraire Booker a par mégarde, mercredi, affiché sur son site Internet que Yann Martel est le gagnant du concours. Or, le lauréat ne sera vraiment connu que mardi prochain.

Le quotidien londonien *Guardian* a publié jeudi ce qu'il avait constaté en allant voir le site de l'organisme, Book Trust in the United Kingdom, à savoir que le romancier canadien avait remporté le 34^e prix Booker et la bourse d'environ 120 000 \$ CAN.

M. Martel est finaliste pour *Life of Pi*, dont le héros naufragé doit partager une embarcation avec un orang-outang, un zèbre et un tigre.

Selon Charlotte Hooper, porte-parole du Book Trust, six communiqués étaient préparés mercredi, un pour chaque lauréat potentiel, par une équipe

travaillant sur informatique.

Or, le patronyme Martel, premier dans l'ordre alphabétique, est celui qui s'est retrouvé visible pour le public internaute. Mme Hooper ne connaissait pas la «raison technique» pouvant expliquer la gaffe.

Les juges du concours ne doivent se réunir que mardi pour choisir le lauréat parmi six finalistes, les Canadiens Yann Martel, Carol Shields et Rohinton Mistry, l'Irlandais William Trevor, l'Australien Tim Winton et la Britannique Sarah Waters.

L'auteur et critique Lisa Jardine, présidente du jury, a confirmé que la décision n'avait pas encore été prise, ajoutant un peu décontenancé: «Que puis-je dire? Il [Martel] a une chance sur six.»

Le prix a été créé en 1969 par le conglomérat Booker McConnell; il a maintenant pour mécène la société de services financiers Man, qui a succédé à la chaîne d'épicerie Iceland.

Carthage sur grand écran

Ouverture de la 19^e session des Journées cinématographiques

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tunis — La 19^e édition des Journées cinématographiques de Carthage s'est ouverte hier soir à Tunis par la projection du film *Intervention divine* du Palestinien Elia Suleiman, avec un public nombreux et de strictes mesures de sécurité.

Vingt longs métrages de réalisateurs venant de 14 pays sont en compétition pour le Tanit d'Or de ce festival de cinéma arabo-africain qui se déroulera jusqu'au 26 octobre.

Douze courts métrages sont également en lice pour les Tanits d'Or, distinction suprême de cette manifestation biennale du cinéma arabo-africain créée il y a 36 ans.

La soirée d'ouverture a été présidée par le ministre tunisien de la Culture, de la Jeunesse et des Loisirs, Abdelbaki Hermassi, qui a insisté sur le caractère «exclusivement culturel» de la manifestation, «sans vocation commerciale ni vedettariat».

L'inauguration a été marquée par un hommage à l'acteur égyptien Ahmad Zaki, longuement ovationné, et dont le dernier film, où il incarne le personnage de l'ancien président égyptien Anouar al-Sadate, est très attendu à Tunis.

Les mesures de sécurité habituelles ont été renforcées cette année dans l'enceinte et à l'extérieur du Colisée, où avait lieu l'ouverture du festival: les entrées étaient filtrées et les commerces fermés.

Les organisateurs ont choisi de mettre la Palestine à l'honneur avec la programmation de nombreux films dans toutes les sections du festival, en plus d'un hommage spécial au jeune cinéma palestinien.

Cette 19^e édition donnera lieu également pour la première fois à une compétition



ELIA SULEIMAN

pour les films vidéo, avec 41 œuvres dont 21 longs métrages.

Au total 222 œuvres, un nombre record de courts et longs métrages et de films vidéos de 50 pays du monde, seront projetées dans le cadre de diverses sections du festival.

Ce festival est la plus ancienne manifestation du cinéma arabe et africain à se dérouler tous les deux ans sans interruption depuis sa création en 1966.

Le jury du festival est présidé par l'écrivain et poète égyptien Edwar al-Kharrat entouré de six membres parmi lesquels les réalisatrices brésiliennes Tata Amaral et française Claire Denis.

LE DEVOIR

LES SPORTS

EN BREF

Guilmette est 5^e au 1500 mètres sur courte piste en Corée du Sud

Chuncheon, Corée du Sud (PC) — Le Québécois Jonathan Guilmette a été le meilleur Canadien hier en Corée du Sud, lors d'une épreuve de 1500 mètres de la Coupe du monde. Il a terminé au cinquième rang. Deux autres Québécois étaient inscrits: Mathieu Turcotte a éprouvé des ennuis avec un patin et a terminé au septième rang, tandis que François-Louis Tremblay a été exclu de la finale après s'être classé 12^e. La Corée du Sud a rafilé les médailles d'or des épreuves masculine et féminine sur cette distance. Les Canadiennes Amélie Goulet-Nadon (7^e) et Alanna Kraus (11^e) ont été éliminées dans les demi-finales, tandis que Tania Vicent n'a pas franchi la première ronde. Dans la demi-finale du relais féminin de 3000 mètres, le Canada s'est qualifié pour la finale en terminant deuxième de sa course. La compétition se poursuivra aujourd'hui avec les 500 mètres masculin et féminin et les demi-finales du relais masculin.

Les golfeuses canadiennes au 15^e rang du championnat du monde

Kuala Lumpur (PC) — Le Canada a chuté en 15^e place à l'issue de la troisième ronde du championnat du monde de golf amateur féminin par équipe hier, à 15 coups de la tête et de la Thaïlande. La Québécoise Lisa Meldrum, de Kirkland, et les Ontariennes Jan Dowling et Laura Matthews ont obtenu un résultat combiné de 17 coups, un au-dessus de la normale, leur meilleure performance jusqu'ici, mais qui ne fut pas suffisante. L'Espagne est à un coup de la Thaïlande, l'Australie et l'Allemagne à trois, et les États-Unis à cinq.

L'ex-grand joueur des Twins Kirby Puckett est accusé d'agression sexuelle

Minneapolis (AP) — Kirby Puckett, un ex-grand voltigeur des Twins du Minnesota élu au Temple de la Renommée du baseball, a été accusé d'agression sexuelle. Puckett aurait entraîné une femme dans la salle de toilette des hommes d'un restaurant le mois dernier et l'aurait caressée avant qu'elle ne parvienne à s'enfuir. Selon l'accusation, la femme avait des ecchymoses et sa cheville était enflée après avoir heurté une porte lorsqu'elle était entraînée de force. On s'attend à ce que Puckett se livre lui-même à la justice lundi et verse une caution de 20 000 \$. L'épouse de Puckett a demandé le divorce en février, deux mois après avoir déclaré à la police que Puckett avait menacé de la tuer.

Le Canadien accueille les Maple Leafs ce soir au Centre Bell

Un trio défensif pour neutraliser celui de Mogilny-Sundin-Tucker

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

La présence d'un trio dit défensif à Detroit n'a pas été étrangère à la victoire que le Canadien a remportée face aux champions de la coupe Stanley. C'est pourquoi Michel Therrien sera tenté de renouveler l'expérience contre les Maple Leafs de Toronto, ce soir, au Centre Bell.

Face aux Maple Leafs, Jan Bulis, Joé Juneau et Andreas Dackell seront vraisemblablement opposés au trio composé d'Alexander Mogilny, Mats Sundin et Darcy Tucker, l'un des plus productifs de la Ligue nationale en ce début de saison. Ther-

rien mettra ainsi en veilleuse l'idée de lancer trois unités offensives, qu'il avait annoncées vers la fin du camp d'entraînement.

«Je suis prêt à affronter le trio de Sundin si on me le demande, a déclaré Juneau. Je vais adopter la même approche que la saison dernière.»

Therrien avait surpris bien des gens en annonçant son intention de créer trois unités offensives. Cela devait donner lieu à du jeu spectaculaire. Cette décision a plutôt conduit à deux cinglants revers contre Buffalo et Philadelphie.

«C'est une chose à laquelle on peut penser à Noël, une fois que les joueurs se connaissent bien. Mais pas avant le début de la saison», fait valoir Juneau, qui se garde

bien de critiquer son entraîneur.

«Je pense que l'équipe a du talent en attaque. Mais c'est sur papier, prévient-il. Pour gagner, il faut plus que ça. Ça prend une bonne chimie et du travail.»

Un but important

À Detroit, Juneau a été à l'origine du but de Dackell, lequel a créé l'égalité 1-1 après seulement 12 secondes de jeu à la deuxième période. Son trio était alors opposé à celui de Shanahan-Fedorov-Zettenberg.

«On a joué la trappe en zone neutre et on a réussi à voler la rondelle au meilleur défenseur [Nicklas Lidstrom] de la ligue. Après ce but, l'équipe a mieux joué», fait va-

loir le patineur de Pont-Rouge.

Où se cache Donald Audette?

Si les temps de jeu de Juneau est à la hausse, celui de Donald Audette est en chute libre. À Detroit, Audette a été limité à moins de 11 minutes de jeu. Dans son cas, on ne peut blâmer Michel Therrien. Audette n'a récolté aucun point en quatre matchs et sa rétrogradation au quatrième trio est amplement justifiée.

Juneau a confirmé que son co-équipier file un mauvais coton.

«C'est sûr qu'il n'est pas content, dit-il. La semaine dernière, c'était Dackell. Mais c'est en travaillant plus fort qu'un joueur parvient à retrouver son poste.»

Hackett a mérité d'affronter les Maple Leafs

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Jeff Hackett a mérité d'affronter les Maple Leafs de Toronto à la suite de sa brillante performance de jeudi face aux Red Wings de Detroit. C'est ce que Michel Therrien a confirmé hier à la veille de l'affrontement qui opposera les deux grands rivaux de la division nord-est, ce soir, au Centre Bell.

«On a eu droit à une solide performance de notre gardien à Detroit et on se doit de lui redonner le fil», a expliqué l'entraîneur.

Cette décision de préférer Hackett à José Théodore risque de soulever une nouvelle controverse au sujet des gardiens. Therrien a cependant éteint le feu rapidement, expliquant clairement les raisons de sa décision approuvée par l'ensemble du personnel d'entraîneurs.

«Nos décisions sont basées sur les

performances de l'athlète, a-t-il dit. À Detroit, Jeff a été très solide même s'il en était à son premier match de la saison et qu'il devait affronter les champions de la coupe Stanley. C'est pourquoi il mérite un autre départ.»

«Hackett s'est entraîné fort et il a toujours conservé une bonne attitude. J'ai une équipe à diriger et un esprit d'équipe à gérer», a ajouté Therrien dont la décision sera assurément bien accueillie par l'ensemble de l'équipe.

Théodore toujours numéro un

Lors de son point de presse, Therrien a rappelé que Théodore demeure le gardien numéro un du Canadien. Deux matchs difficiles contre Buffalo et Philadelphie ne peuvent effacer tout ce qu'il a accompli au cours de la dernière saison.

«J'ai eu une longue conversation avec José dans ma chambre d'hôtel mercredi, a raconté Therrien. Nous avons eu une bonne discussion même si je ne lui ai fait aucune promesse.»

«Il sait que son jeu n'est pas au niveau qu'il souhaite ou que nous souhaitons. Mais José est un compétiteur et quelques bons entraînements devraient lui permettre d'élever son jeu. Dans son cas, je ne suis vraiment pas inquiet. Pour moi, il n'y a aucun débat. José est notre gardien numéro un», a-t-il insisté.

Un départ éventuel

Hackett ne se fait pas d'illusions sur son avenir à Montréal même s'il a été le grand artisan de la victoire de 3-2 du Canadien à Detroit. Il est convaincu que l'équipe va éventuellement l'échanger afin d'alléger sa masse salariale (46 millions \$US).

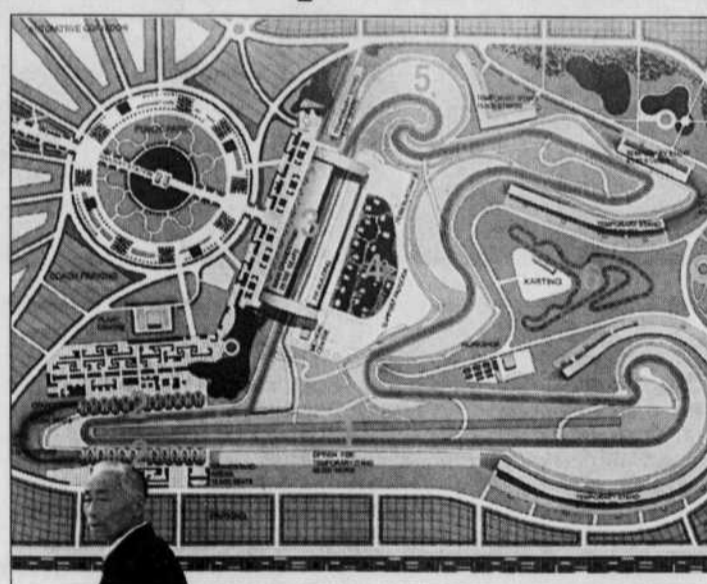
«José est le gardien numéro un

de l'équipe, a-t-il dit. Il l'a prouvé l'an dernier en remportant le trophée Vézina. Le Canadien est son équipe. Quant à moi, je suis seulement heureux de pouvoir apporter ma contribution. La situation peut durer encore quelque temps. Mais une décision sera prise éventuellement pour des raisons financières. Il y a 10 ans, une équipe pouvait se payer le luxe de garder deux bons gardiens. Pas aujourd'hui. Il y a trop d'argent en jeu.»

Théodore va gagner cinq millions \$US cette saison, soit 1,3 million \$US de plus que Hackett.

Hackett accepterait-il un rôle de soutien si André Savard décidait de le garder, faute de pouvoir l'échanger? «Pareille situation m'aurait profondément choqué il y a deux ans. Aujourd'hui, je ne sais pas. Mais je sais que mon bonheur ne sera pas un facteur dans la décision de l'organisation», a-t-il ajouté en riant.

Tour de piste chinoise



CLARO CORTES IV REUTERS

LE GRAND PRIX DE CHINE de Formule 1 se déroulera en 2004 à Shanghai, a annoncé hier Max Mosley, le président de la Fédération internationale automobile (FIA). Selon la même source, Shanghai accueillera une épreuve du Championnat du monde pendant sept ans, mais on ne sait pas lequel des 17 Grands Prix existants, dont seulement six se déroulent hors d'Europe, sera sacrifié. «Depuis mon élection à la tête de la FIA, j'ai pour ambition d'organiser une course de Formule 1 dans le pays le plus peuplé du monde, a affirmé M. Mosley sur le site Internet de la BBC. Elle va se réaliser en 2004 avec l'arrivée de la F1 à Shanghai.»

Série mondiale

Le gérant des Angels aligne Washburn, Appier, Ortiz et Lackey

ASSOCIATED PRESS

Anaheim, Californie — Jarrod Washburn, lanceur partant des Angels aujourd'hui dans le premier match de la Série mondiale, sera suivi dans la rotation de Kevin Appier, Ramon Ortiz et John Lackey.

Le gérant des Angels, Mike Scioscia, a attendu à hier pour annoncer ses choix de lanceurs après avoir désigné Washburn dès lundi.

«Que nous y allions d'un côté ou de l'autre, nous sommes très confiants», a-t-il dit après l'entraînement des Angels hier.

Washburn affrontera Jason Schmidt et Appier sera opposé à Russ Ortiz.

Quand la série se transportera au Pacific Bell Park, Ramon Ortiz affrontera Livan Hernandez et Lackey se mesurera à Kirk Rueter.

Lackey sera aussi disponible dans l'enclos des releveurs aujourd'hui et Scioscia a dit que la recrue pourrait soit commencer

le septième match, si nécessaire, ou bien y lancer en relève.

Baker avait des raisons simples pour expliquer ses choix.

«Jason Schmidt et Russ Ortiz ont le vent dans les voiles, a-t-il dit. Et s'il y a un septième match, Livan est celui qui le mieux préparé pour y faire face. Il l'a déjà fait.»

Hernandez avait été le joueur par excellence dans la Série mondiale de 1997 quand il était avec les Marlins de la Floride.

«Le troisième match est très important, a dit Hernandez. C'est lui qui peut faire basculer toute la série.»

L'entraîneur des lanceurs Dave Righetti, Baker et le directeur général Brian Sabean ont passé beaucoup de temps à discuter avant de rendre leur décision.

«On peut y aller avec un gars qui lance avec force, et envoyer ensuite un lanceur de finesse, y aller avec une combinaison gaucher-droitier, a dit Righetti. Mais si on prend trop de temps pour se décider, tous les choix paraissent moins bons.»

Russ Ortiz a présenté une fiche de 9-6 à l'étranger et de 5-4 à domicile.

«Au cours des dernières années, j'ai été capable d'oublier toutes les distractions extérieures», a-t-il dit.

Rueter a mentionné que pour lui, il faisait peu de différence de lancer à domicile ou à l'étranger.

«De toute façon, on lance autant à l'étranger qu'à domicile en saison», a dit Rueter.

Se mettre à l'aise

Baker a décidé de convier ses joueurs à un entraînement à 17h, soit à peu près à la même heure où les matchs du week-end commenceront.

«On tente de s'acclimater au stade, à la clarté, à la façon dont on pourra voir la balle», a-t-il dit.

Benito Santiago, joueur par excellence de la série de championnat, n'en faisait pas tout un cas. Il est tout simplement excité à la pensée de jouer en Série mondiale.

«Ce serait excitant, même si les entraînements étaient à 4h du matin», a-t-il dit.

Tournoi de tennis de Madrid

Grosjean et Santoro dans le dernier carré

REUTERS

Madrid — Sébastien Grosjean, tête de série n. 7, et Fabrice Santoro, issu des qualifications, ont atteint hier le dernier carré du Masters Series de Madrid en venant respectivement à bout de l'Argentin Agustín Calleri et du Suisse Roger Federer, deux des hommes en forme du moment.

Grosjean s'est imposé 6-3 7-6 (7-4) face à un adversaire certes issu des qualifications mais tombeur successif de l'Américain James Blake, du Russe Marat Safin, tête de série n. 3, et du Suédois Thomas Johansson, vainqueur du dernier Open d'Australie et tête de série n. 15.

Le Français, qui n'a toujours pas perdu un set depuis le début du tournoi, a remporté la première manche 6-3 après avoir fait le break au sixième jeu.

Il se détachait 5-4 dans le deuxième mais laissait Calleri recoller au score alors qu'il servait pour le gain de la rencontre.

Un jeu décisif départageait les deux hommes.

Grosjean semblait mal parti dans ce tie-break, où il était rapidement mené 4-1, mais le Marseillais alignait six points d'affilée, concluant la partie de deux services gagnants.

En demi-finale, il rencontrera l'Américain Andre Agassi, tombeur en deux sets (6-3 6-2) de l'Espagnol Juan Carlos Ferrero, n. 5.

Auteur d'une incroyable partie la veille face à l'Argentin David Nalbandian, finaliste à Wimbledon, Santoro a su à nouveau hisser son niveau de jeu, variant à merveille effets et vitesse de balle, pour déstabiliser Federer malgré la bonne forme affichée par le Suisse, tête de série n. 12.

L'Aixoise de 29 ans, dont le talent n'en finit plus d'étonner, s'est imposé en 78 minutes sur le score de 7-5 6-3.

En demi-finale, il sera opposé au Tchèque Jiri Novak, vainqueur en trois sets du Thaïlandais Paradorn Srichapan.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	N	DP	BP	BCPts
Buffalo	2	1	1	0	15	9
Boston	2	1	1	0	12	12
Ottawa	2	1	0	0	5	4
Montréal	2	2	0	0	10	15
Toronto	2	3	0	0	20	15

Section Atlantique

New Jersey	3	0	0	0	8	5
Pittsburgh	3	1	0	0	14	12
Philadelphie	2	0	2	0	16	11
N.Y. Rangers	2	2	1	0	14	19
N.Y. Islanders	1	2	1	0	9	13

Section Sud-Est

Tampa Bay	3	0	0	0	17	9
Washington	3	0	0	0	9	6
Floride	1	2	0	1	10	16
Caroline	1	3	0	1	9	16
Atlanta	0	3	0	1	14	21

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

St. Louis	2	1	1	0	14	8
Chicago	2	1	0	0	8	3
Detroit	2	2	0	0	14	11
Columbus	1	3	0	0	7	15
Nashville	0	2	0	2	11	15

Section Nord-Ouest

Minnesota	3	0	1	0	14	5
Vancouver	2	2	0	0	13	12
Colorado	1	1	1	0	6	4
Calgary	1	2	1	0	10	13
Edmonton	1	2	1	0	8	11

Section Pacifique

Dallas	3	1	1	0	14	8
Los Angeles	3	1	0	0	12	9
San Jose	1	2	0	0	10	14
Anaheim	1	3	0	0	10	15
Phoenix	1	4	0	0	11	18

Hier

New Jersey 3, Nashville 2 (P)
Tampa Bay 8, Atlanta 5
Vancouver à Anaheim

Aujourd'hui

Washington à Philadelphie, 13h00
Colorado à San Jose, 16h00
Phoenix à Buffalo, 19h00

Toronto à Montréal, 19h00

Nashville à N.Y. Rangers, 19h00
New Jersey à Caroline, 19h00
N.Y. Islanders à Atlanta, 19h00

Floride à Columbus, 19h00
Tampa Bay à Pittsburgh, 19h30
Dallas à St. Louis, 20h00

Detroit au Minnesota, 20h00
Calgary à Chicago, 20h30
Boston à Edmonton, 20h00

Vancouver à Los Angeles, 22h30

Demain

Colorado à Anaheim, 16h00
Washington à Dallas, 19h00

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	G	P	N	DP	PP	PC	PTS
y-Montréal	12	3	0	1	483	319	25
Hamilton	6	10	0	1	391	470	13
Toronto	6	10	0	0	282	438	12
Ottawa	3	12	0	2	284	453	8

Section Ouest

x-Edmonton	12	4	0	0	481	409	24
x-Winnipeg	9	6	0	0	483	386	18
x-C.-B.	9	6	0	0	426	367	18
Saskatchewan	7	8	0	2	398	327	16
Calgary	5	10	0	2	370	426	12

x - assuré d'une place en séries
y - champion de section

Hier

Winnipeg à Calgary, 21h30

Aujourd'hui

C.-B. en Saskatchewan, 15h00

Demain

Hamilton à Montréal, 13h00
Ottawa à Toronto, 14h00

BASEBALL

SERIE MONDIALE

(Quatre de sept)

Aujourd'hui

San Francisco à Anaheim, 20h00

Demain

San Francisco à Anaheim, 20h00

Mardi

Anaheim à San Francisco, 20h30

Tournoi de tennis de Zurich

Davenport élimine Clijsters et retrouve Henin

AGENCE FRANCE-PRESSE

Zurich, Suisse — L'Américaine Lindsay Davenport (n. 2), victorieuse hier de la Belge Kim Clijsters (n. 6) 6-3, 7-6 (7/5), retrouve aujourd'hui en demi-finale du tournoi de tennis de Zurich la Belge Justine Henin (n. 4), qui a battu la Suissesse Marie-Gaëlle Mikaelian 7-5, 6-2.

L'autre demi-finale doit opposer l'Espagnole Conchita Martínez, qui a défait hier en quart de finale l'Américaine Alexandra Stevenson 7-5, 7-5, à la Suissesse Patty Schnyder, victorieuse devant son public de la Slovaque Daniela Hantuchova (n. 7) 6-7 (5/7), 6-3, 7-6 (7/5).

Davenport, tenante de cette épreuve du circuit WTA dotée de 1 224 000 \$US, qu'elle a également remportée en 1997 et 1998, a usé de son puissant service et de ses retours en force pour dominer Clijsters, visiblement nerveuse.

Après un premier set dans lequel l'Américaine a pris trois fois le service de son adversaire, Clijsters a offert une opposition plus vive dans la deuxième manche, remontant à 3-3 après avoir été menée 3-1 et sauvant une balle de match à 5-4 sur un as.

Au jeu décisif, menée 6-1, la Belge a tout de même sauvé quatre autres balles de match avant de laisser Davenport prendre sa revanche du tournoi de Filderstadt (Allemagne), la semaine dernière.

«J'ai bien débuté la partie mais je ne pense pas qu'il



Lindsay Davenport a travaillé fort hier pour vaincre la Belge Kim Clijsters, comme en témoigne cette photo.

le [Clijsters] a joué à son niveau de la semaine dernière», a commenté Davenport.